

# ETUDE PREALABLE A LA REVALORISATION DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN VERSANT DU NE

## RAPPORT DE PHASE II – ENJEUX, ORIENTATION ET OBJECTIFS DE GESTION



juin 2020

v4

### *Commanditaire*



**SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU NE**  
MAIRIE, LE BOURG  
161300 LACHAISE

### *Bureau d'Études*



**SOCIETE D'ÉTUDES GENERALES D'INFRASTRUCTURES**  
2 RUE SADI CARNOT  
17500 JONZAC  
Tél. : 05 46 04 32 86 – E-Mail : v.linlaud@segi-ingenierie.fr





## **SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>OBJECTIFS DE L'ETUDE .....</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>RAPPELS DE LA PHASE I .....</b>	<b>12</b>
3.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE .....	12
3.1.1	<i>Directive Européenne.....</i>	<i>12</i>
3.1.2	<i>Code de l'environnement.....</i>	<i>15</i>
3.1.3	<i>Décret frayères .....</i>	<i>17</i>
3.1.4	<i>SDAGE et SAGE .....</i>	<i>18</i>
3.1.5	<i>Aspect inondation .....</i>	<i>19</i>
3.2	QUALITE DE L'EAU.....	20
3.3	ESPACES NATURELS .....	20
3.4	PATRIMOINE .....	21
3.1	ANALYSE REH .....	22
<b>4</b>	<b>ENJEUX ET OBJECTIFS .....</b>	<b>25</b>
4.1	HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR LES ELUS .....	25
4.2	SYNTHESE DES ENJEUX ET PROBLEMATIQUES RETENUS PAR LES ELUS .....	29
4.3	AJUSTEMENT DES NIVEAUX DE PRIORITE AU REGARD DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET DES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC.....	32
4.4	MODALITES D'INTERVENTIONS SOUHAITEES PAR LES ELUS.....	34
<b>5</b>	<b>PISTES D' ACTIONS .....</b>	<b>35</b>
<b>6</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>39</b>

## **ILLUSTRATIONS**

Tableau 1 : Linéaire des cours d'eau du bassin versant du Né (SEGI, 2018-2019) .....	9
Tableau 2 : Masses d'eau du bassin versant du Né .....	12
Tableau 3 : Masses d'eau souterraines du bassin versant du Né.....	14
Tableau 4 : Cours d'eau classés en Liste 1 du L.214-17 sur la zone d'étude.....	15
Tableau 5 : Cours d'eau classés en Liste 2 du L.214-17 en aval de la zone d'étude .....	15
Tableau 6 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 1 du Décret frayères pour le département de la Charente.....	17
Tableau 7 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 1 du Décret frayères pour le département de la Charente-Maritime .....	17
Tableau 8 : Questionnaire envoyé aux élus du Syndicat du bassin versant du Né .....	26
Tableau 9 : Détail des 2 premières du questionnaire envoyé aux élus du Syndicat du bassin versant du Né .....	27
Tableau 10 : Synthèse de la hiérarchisation des enjeux et problématiques retenus par les élus.....	29
Tableau 11 : Définition de la classe de priorité en fonction du nombre de points distribués par les élus .....	30
Tableau 12 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues par les élus .....	31
Tableau 13 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues après ajustement .....	33
Tableau 14 : Modalités d'intervention souhaitées par les élus par problématique.....	34
Tableau 15 : Synthèse des modalités d'intervention souhaitées par les élus.....	34
Tableau 16 : Pistes d'actions envisageables pour le bassin versant du Né et association aux actions du PDM de l'agence de l'eau .....	35
Tableau 17 : Pistes d'actions envisageables pour le bassin versant du Né et association aux actions du DOCOB.....	36
Tableau 18 : Pistes d'actions envisageables pour le bassin versant du Né en lien avec les attendus du SAGE vis-à-vis des PPG .....	37
Tableau 19 : Structures.....	38
Carte 1 : Périmètre de l'étude diagnostic .....	7
Carte 2 : Cours d'eau et fossés étudiés .....	11
Carte 3 : Etat écologique des masses d'eau superficielles du bassin versant du Né aujourd'hui et pressions principales en cause .....	13
Carte 4 : Masses d'eau souterraines du bassin versant du Né.....	14
Carte 5 : Classements des cours d'eau au titre du L.214-17 sur la zone d'étude.....	16
Graphique 1 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Berges et ripisylve ».....	22
Graphique 2 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Annexes et lit majeur ».....	22
Graphique 3 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Débit » .....	23
Graphique 4 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Continuité » .....	23
Graphique 5 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Ligne d'eau » .....	24

## 1 OBJECTIFS DE L'ETUDE

---

Le Syndicat du bassin versant du Né a engagé une étude afin d'améliorer et de préserver les écosystèmes aquatiques sur son territoire.

Cette étude permettra au syndicat de mettre en œuvre un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG).

L'étude se décompose en plusieurs phases :

### **TRANCHE FERME :**

- Phase 1 : Etat des lieux, Diagnostic partagé,
- Phase 2 : Définition des enjeux et objectifs de gestion,
- Phase 3 : Définition d'un programme d'actions.

À la suite de la validation du programme d'actions, une phase opérationnelle sera lancée. Elle comprendra un descriptif technique des actions retenues, des coûts prévisionnels par action, un échéancier des interventions, la rédaction d'un dossier « loi sur l'eau » et un « document d'incidence Natura 2000 » pour le dossier de Déclaration d'Intérêt Général ainsi que le dossier de PPG.

### **Le présent rapport concerne la phase 2 : Définition des enjeux et objectifs de gestion**

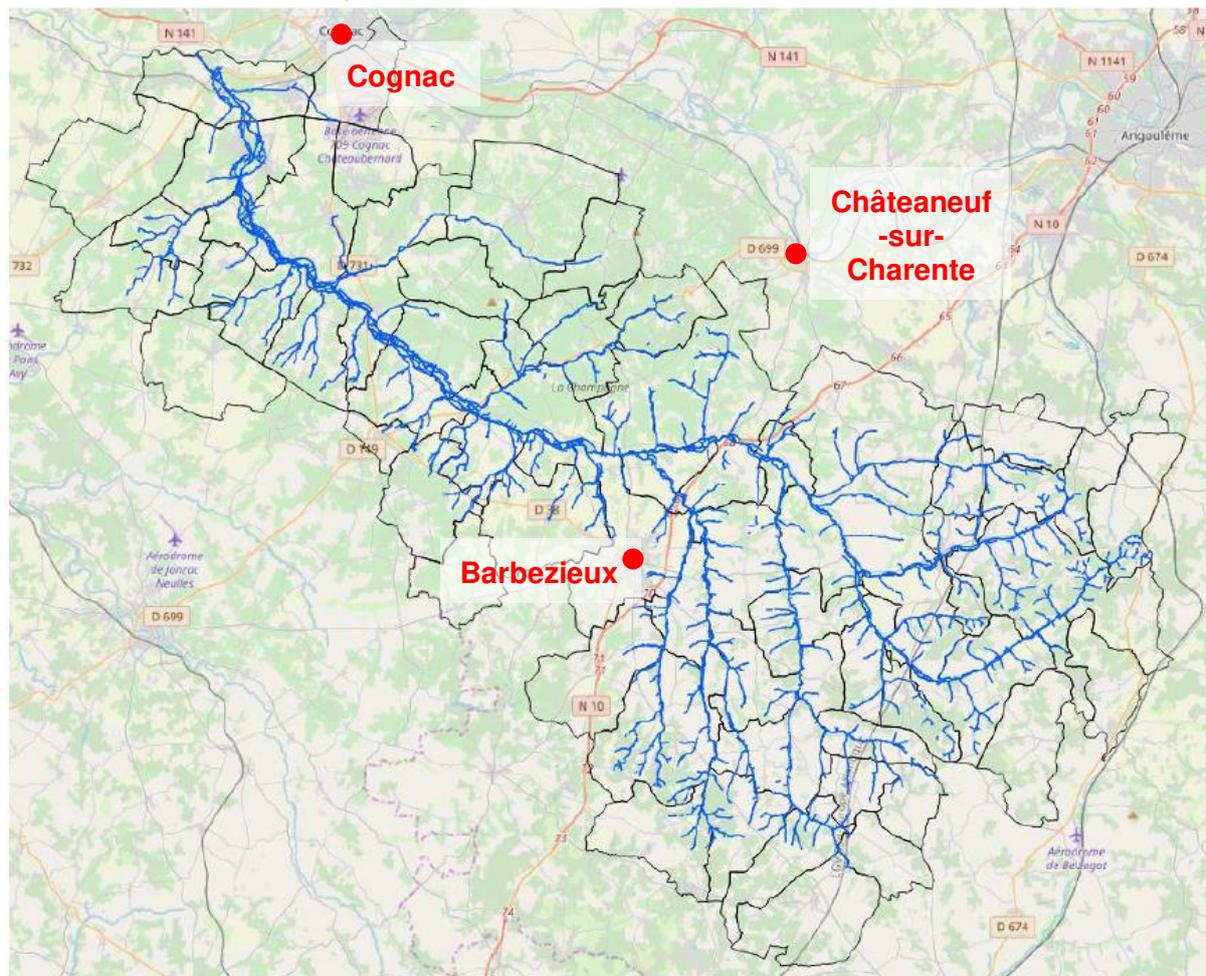
La finalité de cette phase de l'étude est, à la suite du partage du diagnostic avec les élus du Syndicat et à la synthèse des enjeux réglementaires, de faire émerger les enjeux et objectifs sur lesquels le PPG sera élaboré.

Le fruit du travail élaboré lors de cette phase doit refléter les attentes des acteurs locaux pour leur territoire dans le respect des contraintes réglementaires en vigueur.

## 2 PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Le syndicat du bassin versant du Né a été créé en 1968, par Félix Gaillard, ancien président du Conseil et conseiller général de la Charente de l'époque.

Le 1er janvier 2018, ce Syndicat Intercommunal a été transformé par arrêté préfectoral en Syndicat Mixte dans la perspective de la GEMAPI et se compose de 5 EPCI (CDA de Grand Cognac, CDC des 4B Sud Charente, CDC Lavalette Tude Dronne, CDA Grand Angoulême et CDC de Haute-Saintonge).



*Carte 1 : Périmètre de l'étude diagnostic*

Le périmètre de l'étude correspond au bassin versant du Né qui se situe en partie dans le sud-ouest du département de la Charente et déborde sur le centre est de la Charente Maritime. L'exutoire du bassin est la rivière Né, qui est un affluent rive gauche du fleuve Charente. Cela correspond à un bassin versant topographique d'environ 700 km<sup>2</sup>.

Le bassin versant du Né est situé en région Nouvelle Aquitaine et concerne plus précisément la partie Nord-Ouest du bassin Adour-Garonne.

Le bassin versant du Né se situe à 76% dans le département de la Charente (16) et 24% en Charente-Maritime (17).

A vol d'oiseau, la rivière parcourt environ 68 km entre sa source à Voulgézac et la confluence avec le fleuve Charente sur les communes de Salignac-sur-Charente (17) et Merpins (16). Le Né correspond à la limite entre les 2 départements sur la partie aval de son bassin versant.

Le Né possède de nombreux affluents dont les plus importants sont, la Maury, le Beau, l'Arce, le Condéon...

Le Né est une rivière ayant subi de nombreuses interventions humaines depuis plusieurs centaines d'années qui possède donc de multiples bras ou biefs liés à la présence de nombreux moulins. Le linéaire réel de la totalité du réseau hydrographique est donc très important (> 900 km).

Le linéaire expertisé inclue les différents bras du Né et des affluents principaux ainsi que les biefs des moulins. Les petits écoulements intermittents et certains fossés ont également été expertisés. Les écoulements ne présentant pas de nom sur la carte topographique de l'IGN ni dans les bases de données ont été nommés au regard du lieu-dit le plus proche de leur source.

**Les cours d'eau ayant fait l'objet d'un arpentage dans le cadre de cette étude sont les suivants :**

Tableau 1 : Linéaire des cours d'eau du bassin versant du Né (SEGI, 2018-2019)

Nom	Linéaire (m)
<b>Indéterminé (fossé)</b>	<b>237 056</b>
le Né	169 693
la Maury	29 567
le Beau	28 932
l'Arce	25 863
le Condéon	19 663
le Collinaud	15 328
l'Ecly	13 884
la Gourdine	13 090
<b>Indéterminé (cours d'eau)</b>	<b>11 401</b>
Ru de Chez Mathé	7 674
La Gorre	7 072
le Ruiné	6 889
Ru de Chadeuil	6 546
Ruisseau de la Motte	6 172
Fontaine de Galant	5 978
le Biget	5 795
Ruisseau des Fontaines Blanches	5 333
Ruisseau de la Grande Fontaine	4 770
Ruisseau de Chaverrut	4 620
Ru de Bellevue	4 259
le Margerac	4 157
Ru de Barret	3 909
le Pérat	3 881
Font Bedot	3 693
Font de Jau	3 606
la Font	3 549
Fontaudru	3 521
Font Caillaud	3 448
Font du Grand Caillaud	3 440
Canal du Né	3 418
Font de l'Agneau	3 409
Ruisseau de la Font Coulon	3 392
Fontimbert	3 297
Font de Guyon	3 278
Ru de l'Etang de Jallevert	3 273
Ru de Chez Massias	3 138
la Grande Eau	3 109
Font Marzelle	3 102
Ru de Chez Viaud	3 014
Biau de l'Anglade	2 944
Ruisseau de l'Etang Limot	2 875

Ru du Moulin d'Ecroyeux	2 819
Fontaine de Chez Joumier	2 789
Font des Filles	2 780
Ruisseau des Aunais	2 770
Font des Royeurs	2 767
Ru des Neuf Fonts	2 724
Font Bertin	2 692
Ruisseau des Marceaux	2 656
Fontaine de Ste-Catherine	2 630
Font Saillant	2 616
Ru de St-Bonnet	2 504
Font de Germignac	2 501
Font Sauvage	2 480
Font Savary	2 381
Font du Broix	2 376
Fontaine de Vérine	2 365
Font de Lonzac	2 343
Ru de l'Epine	2 341
Ru de Chez Berteau	2 312
Ru de Chez Brousset	2 300
Ru de Chez Pineau	2 299
Ru de l'Ebaupin	2 291
Font Chatelaine	2 281
Bras des Chintres	2 220
Ru de Criteuil	2 208
Ru de Chez Brousseau	2 193
Ru de Nonaville	2 151
Font Ladre	2 143
Font Morte	2 131
Ru de Chez Grelot	2 078
Font Cagouille	2 078
Font du Breuil	2 068
Ru du Grand Villard	2 038
Ru de Chez Besson	2 013
Font de Chouzac	1 996
Ru de Chez Fonteneau	1 974
Font du Loup	1 924
Ru de la Croix Debaud	1 901
Ru du Bois Rolis	1 808
Ru de la Rémondrie	1 803
Ru de Monneveau	1 790
Ru de Chez Mesnard	1 749
Ru de Chez Grelot	1 707
Ru de la Tâche	1 705
Font de Chez Bardet	1 704

Ru de la Rode	1 673
Ruisseau de la Fontaine Bagot	1 670
Ru de Bellefontaine	1 669
Font Moreau	1 660
Bellefont	1 633
Ru du Maine Soif	1 632
Ru de la Petite Brezauge	1 618
Ru du Bois des Marseaux	1 615
Ru des Vallées	1 607
La Rivollée	1 568
Ru du Couret	1 538
Ru des Raisinettes	1 502
Ru de Chez Maçon	1 484
Ru des Hautes Lunettes	1 469
Ru de l'Azerat	1 417
Ru de la Charbonnière	1 412
Ru de Chez Périnet	1 407
Ru de Chez Doumois	1 403
Ru de Beillard	1 402
Biau de la Grave	1 365
Fontgendarme	1 358
Combe de la Vergne	1 352
Ru de Chez Rouhaud	1 349
Grand Font	1 341
Fontaine Jaune	1 339
Font Blanche	1 319
Ru de Chez Maître-Embois	1 310
Ru du Bois de Chez Belaud	1 296
Font de Pirefont	1 292
Ru de Chez Boutrit	1 268
Ru de Chez Toyon	1 262
Fontaine Chauvet	1 222
Ru de Chez Garraud	1 216
Font Guyonnet	1 181
Font Pérouse	1 172
Ru de Sarrasin	1 136
Ru de Chez Julien	1 131
Font du Renclos	1 104
Ru de l'Etang Jeannot	1 100
Ru du Verger	1 082
Ru de Plaisance	1 073
Ru des Jouberteries	1 047
Ru de Couyé	1 046
Ru du Petit Bélant	1 040
Ru de la Grande Champagne	1 019

Ru des Chails	1 008
Ru du Bois de Lerse	1 003
Ru du Mandillot	979
Font Martin	973
Ru du Ménot	964
Fontaine du Bournai	961
Ru de la Tuilerie de l'Age	947
Ru de Chez Souchet	941
Ru de Chez Baudet	935
Ru de Chez Parlant	930
Ru du Vivier	927
Fontaine des Sourdis	918
Ru de Chez Soulard	917
Ru de Chez le Masson	917
Ru de la Garde	908
Ru de la Tuilerie	901
Ru du Maine Maurin	872
Ru de Bel Air	866
Ru du Chevrier	852
Ru de Chez Cantinolle	845
Ru de la Gravelle	839
Font Chaude	838
Font de la Prédelle	834
Fontaine du Ménot	822
Ru de Lachaise	813
Ru de l'Etang des Canes	812
Font de Barisson	773
Ru de Puypeyroux	756
Ru du Bois de l'Age	751
Fontaine Rouillée	745
Ru de Chez Bardon	743
Ru de la Blancharderie	707
Ru du Furet	680
Ru de Laurignac	678
Ru du Maine Martin	670
Ru de Chez Bonami	648
Ru de la Mimaude	628
Ru des Groies	603
Font Villaine	601
Ru de Chez Pécher	598
Font de l'Aubépine	593
Ru de Chez Gilbert	587
Ru du Laurier	577
Ru de Puygrelier	569
Ru de Chez Gobert	565

Ru de Chez Bouffard	563
Ru de Chez Arlot	559
Ru de Fonsseau	556
Ru de la Marronnerie	520
Font d'Usson	512
Ru du Petit Villard	511
Ru de Chez Rivaud	509
Ru du Grand Chadenne	500
Font de Bernac	468
Ru de Chez Cheminade	459
Ru de Poullignac	391
Ru de Chez Giat	385
Combe de l'Etang	381
Font Thomas	371
Ru du Maine Buisson	368
Font de Mothe	346
Ru de Belle Rive	343
Ru de la Grange	292
Font de l'Arceau	257
Ru du Maine Bertin	248
Font de Chez Reché	232
Fontaine de Bagot	212
Font Gareau	205
Ru de St-Gilles	204
Ru du Bois	179
Ru de Chez Rochefort	176
Ru de la Combe de Chasse Renard	103
Font Pinette	90
Font de Lauge	86
Font de Salmon	84
Font Périsson	82
Ru de l'Etang d'Asnière	49

Ces linéaires incluent les différents bras du Né ainsi que les biefs des moulins. Les affluents et les fossés ont également été expertisés.

**Précision :**

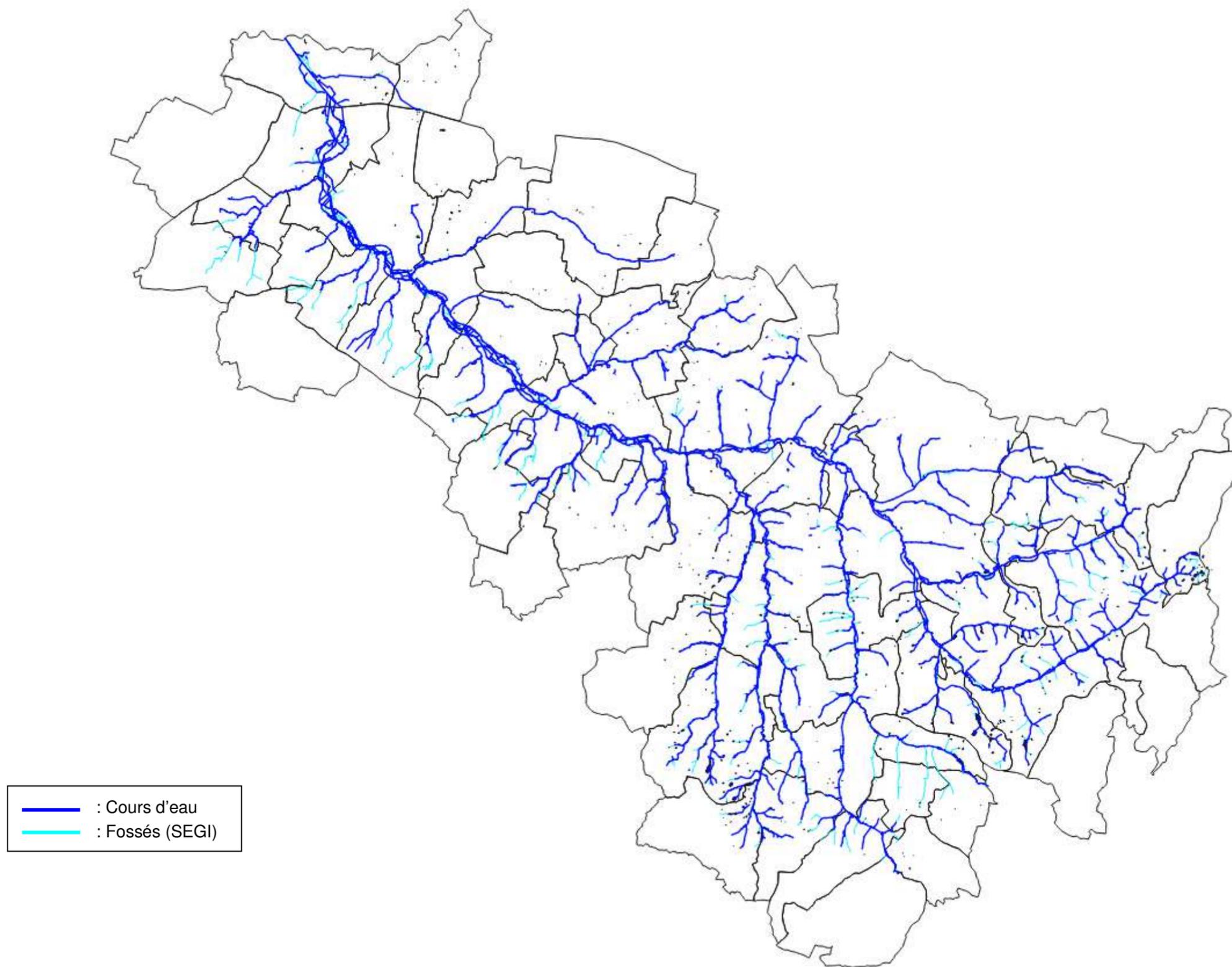
Afin de définir la différence entre fossé et cours d'eau, nous avons employé la méthodologie préconisée dans le « Guide méthodologique pour la conduite des inventaires des cours d'eau » édité par la Cellule d'animation du SAGE Estuaire de la Loire.

Les critères observés par les opérateurs terrain sont les suivants :

- Les berges mesurent au moins 10 cm,
- Un écoulement est présent en dehors des épisodes pluvieux,
- Une faune et une flore typiques des milieux aquatiques sont présentes,
- Le substrat du fond du lit est différencié,
- Le cours d'eau suit un talweg (fond de vallée).

Pour être caractérisé en tant que cours d'eau, un tronçon hydrographique doit répondre positivement à au moins à 3 des 5 critères. Également, nous avons regardé si l'écoulement expertisé commençait par une source ou pas. Nous avons également considéré l'écoulement sur sa totalité, ainsi, certains tronçons présentant une morphologie de fossé mais compris entre 2 tronçons de cours d'eau ont également été considérés comme cours d'eau.

Cet inventaire des fossés correspond à une mise en application des dispositions C28 et C30 du SAGE qui vise à identifier le réseau hydrographique pour l'intégrer dans la gestion hydromorphologique globale



*Carte 2 : Cours d'eau et fossés étudiés*

### 3 RAPPELS DE LA PHASE I

---

Ce paragraphe synthétise les différents éléments du diagnostic réalisé au cours de la phase I (contexte réglementaire, qualité physico-chimique, qualité biologique, usages et pressions...) pour la zone d'étude.

#### 3.1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

##### 3.1.1 Directive Européenne

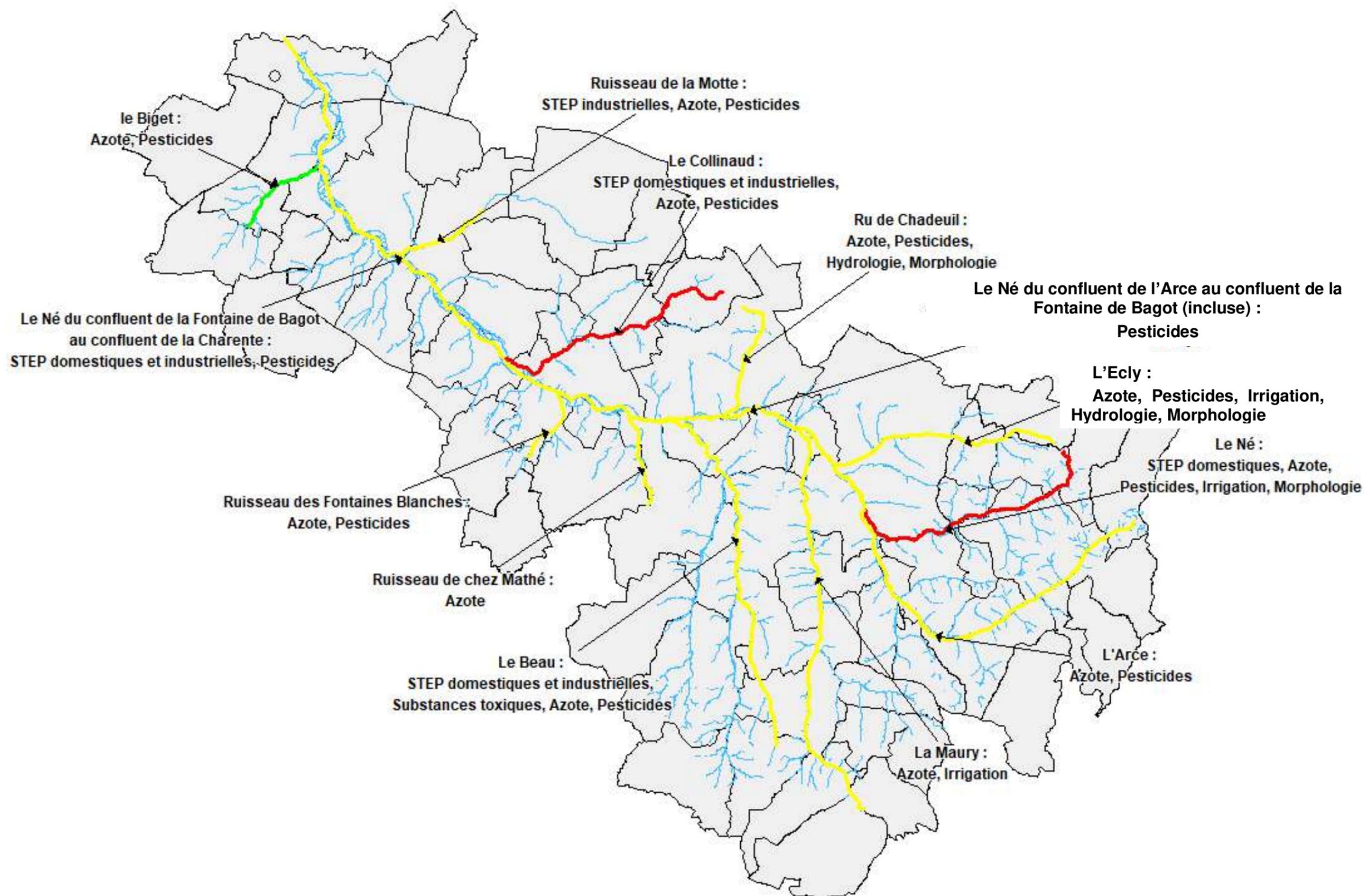
La Directive Cadre Européenne sur l'eau du 23 octobre 2000 (directive 2000/60) a instauré des grands principes visant à restaurer et préserver l'état des masses d'eau superficielles selon un calendrier précis. Une masse d'eau superficielle est une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières. Pour les cours d'eau la délimitation des masses d'eau est basée principalement sur la taille du cours d'eau et la notion d'hydro-écorégion. Les masses d'eau sont regroupées en types homogènes qui servent de base à la définition de la notion de bon état.

Sur le bassin versant du Né, 13 Masses d'eau superficielles différentes ont été définies :

*Tableau 2 : Masses d'eau du bassin versant du Né*

FRFRR18_1	Le Né
FRFR17	Le Né du confluent de la Fontaine de Bagot au confluent de la Charente
FRFR18	Le Né du confluent du Chavernut au confluent de la Fontaine de Bagot (incluse)
FRFRR17_1	Le Collinaud
FRFRR17_2	Ruisseau de la Motte
FRFRR17_3	Le Biget
FRFRR18_2	L'Arce
FRFRR18_3	L'Ecly
FRFRR18_4	La Maury
FRFRR18_5	Ru de Chadeuil
FRFRR18_6	Le Beau
FRFRR18_7	Ruisseau de chez Mathé
FRFRR18_8	Ruisseau des Fontaines Blanches

Ces masses d'eau sont suivies afin de définir leur état écologique (qualité physico-chimique et biologique de l'eau) et identifier les pressions auxquelles elles sont soumises.

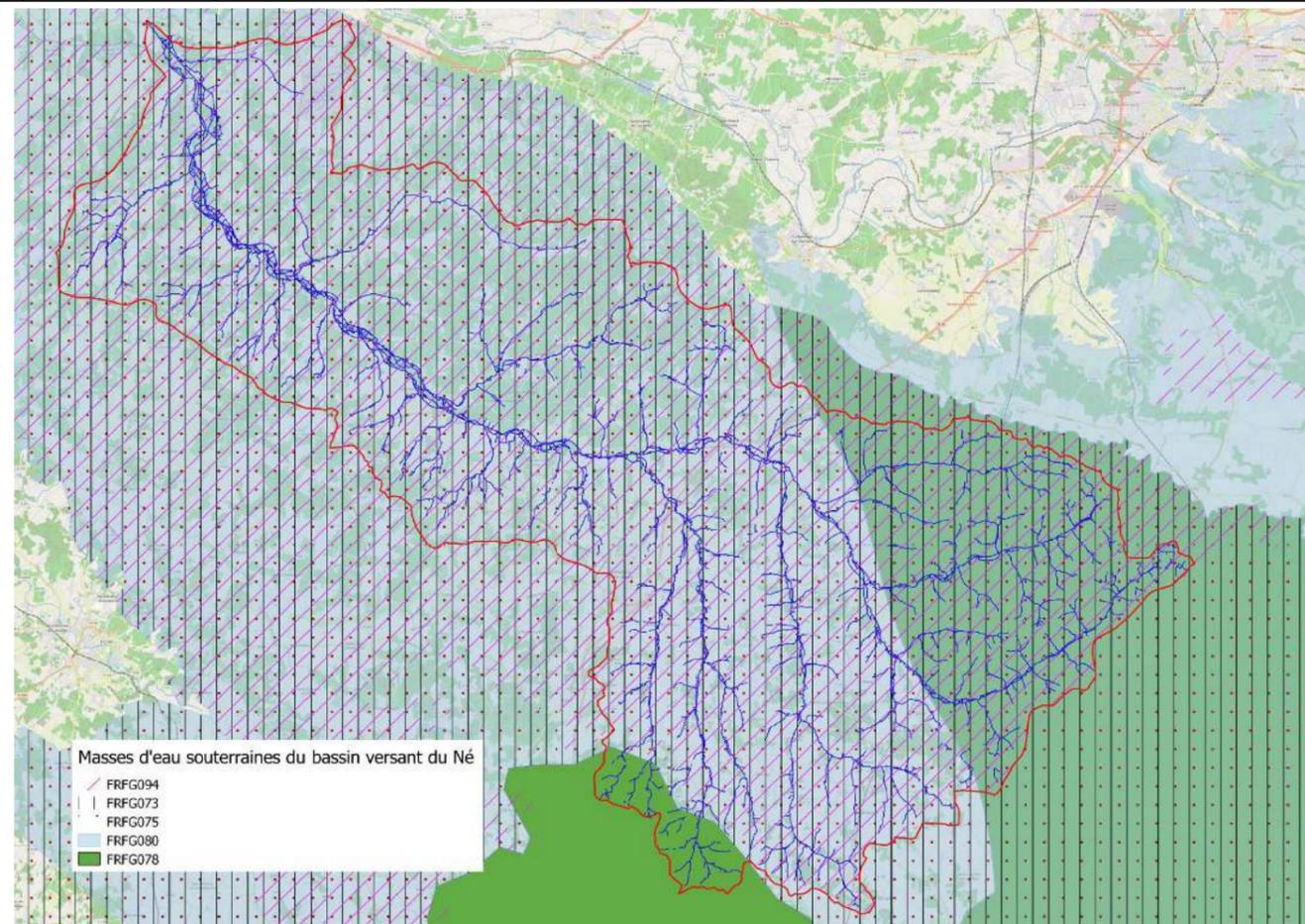


*Carte 3 : Etat écologique des masses d'eau superficielles du bassin versant du Né aujourd'hui et pressions principales en cause*

Le bassin versant du Né est également concerné par des masses d'eau souterraines en interactions avec les masses d'eau superficielles citées précédemment au regard du contexte karstique de ce bassin versant.

Tableau 3 : Masses d'eau souterraines du bassin versant du Né

Code	Nom	Type	Etat quantitatif		Etat chimique Paramètres déclassants	Pressions
FRFG094	Calcaires et calcaires marneux du santorien-campanien BV Charente-Gironde	Libre seul Dominante sédimentaire Non karstique	Mauvais	Mauvais	Atrazine déséthyl; Atrazine déisopropyl, Bentazone, Ammonium, Chlorures, Sulfates, Nitrates, Phosphore total, Sodium, Orthophosphates (PO4), Atrazine déisopropyl déséthyl	Azote diffus d'origine agricole Phytoprotecteurs
FRFG073	Calcaires et sables du turonien coniacien captif nord-aquitaine	Majoritairement captif Dominante sédimentaire, Non karstique	Bon	Bon	Phosphore total, Conductivité, Orthophosphates	-
FRFG075	Calcaires, grès et sables de l'infra-cénomannien/cénomannien captif nord-aquitain	Captif seul Dominante sédimentaire Non karstique	Bon	Bon	Conductivité, Atrazine déisopropyl	-
FRFG078	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien	Majoritairement captif, Dominante sédimentaire, Non karstique	Bon	Bon	Fluorure anion	-
FRFG080	Calcaires du jurassique moyen et supérieur captif	Majoritairement captif Dominante sédimentaire Karstique	Bon	Bon	-	-



Carte 4 : Masses d'eau souterraines du bassin versant du Né

### 3.1.2 Code de l'environnement

**L'article L. 214-17** (et L. 214-18) du Code de l'environnement) classe certains cours d'eau particuliers (à migrateurs amphihalins, réservoirs biologiques, très dégradés ...) au sein de 2 listes :

- Liste 1 : cours d'eau sur lesquels on ne peut plus construire d'obstacles à la continuité écologique.
- Liste 2 : cours d'eau sur lesquels tous les obstacles à la continuité écologique doivent impérativement être aménagés ou supprimés.

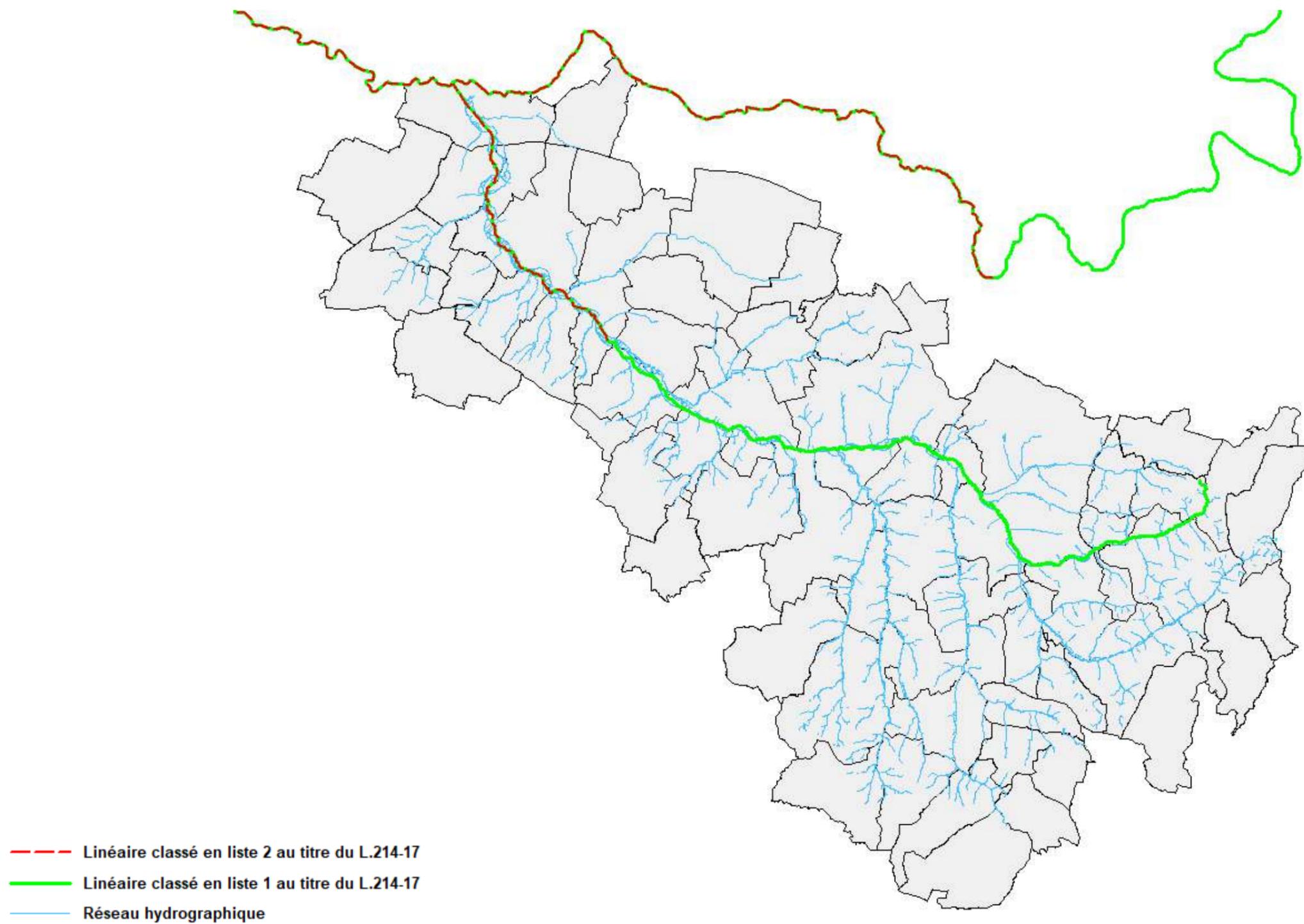
Les listes 1 et 2 des cours d'eau, classés au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, ont été arrêtées par le préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne le 7 octobre 2013. Les arrêtés de classement ont été publiés au journal officiel de la République française le 9 novembre 2013.

*Tableau 4 : Cours d'eau classés en Liste 1 du L.214-17 sur la zone d'étude*

Le Né
-------

*Tableau 5 : Cours d'eau classés en Liste 2 du L.214-17 en aval de la zone d'étude*

Tronçon	Espèces ciblées
Le Né : du moulin de Saint-Pierre (inclus) à sa confluence avec la Charente	<b>Amphihalines</b> : Anguille, Lamproie marine, Lamproie fluviatile, Truite de mer <b>Holobiotiques</b> : sans objet



*Carte 5 : Classements des cours d'eau au titre du L.214-17 sur la zone d'étude*

### 3.1.3 Décret frayères

Le décret n°2008-283 du 25 mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole et modifiant le code de l'environnement fixe l'élaboration de deux listes :

- Liste 1 : Partie de cours d'eau avec espèces de poissons dont la reproduction est fortement dépendante de la granulométrie du fond du lit.
- Liste 2 : Partie de cours d'eau avec espèces dont la reproduction est fonction de plusieurs facteurs.

Toute intervention dans le lit mineur des cours d'eau ne doit pas entraîner la destruction des frayères sur les cours d'eau listés dans ce décret.

*Tableau 6 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 1 du Décret frayères pour le département de la Charente*

<b>La Charente du confluent du Né (inclus) au confluent de la Seugne (limite département 17 Saint-Laurent de Cognac)</b>				
<b>Frayères présentes</b>	<b>Cours d'eau / Milieu aquatique</b>	<b>Délimitation amont</b>	<b>Délimitation aval</b>	<b>Observations</b>
Chabot ; Lamproie de Planer ; Lamproie marine ; Truite de mer ; Truite fario	Le Né	Sources, Commune Bécheresse	Confluent fleuve Charente, Commune Merpins	Bras concernés
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	Ruisseau de Condéon	Salle des fêtes de Condéon, Commune Condéon	Confluent Beau, Commune Saint-Bonnet	Bras concernés

*Tableau 7 : Cours d'eau de la zone d'étude classés en Liste 1 du Décret frayères pour le département de la Charente-Maritime*

<b>La Charente du confluent du Né (inclus) au confluent de la Seugne</b>				
<b>Frayères présentes</b>	<b>Cours d'eau / Milieu aquatique</b>	<b>Délimitation amont</b>	<b>Délimitation aval</b>	<b>Observations</b>
Chabot ; Lamproie marine ; Truite de mer ; Truite fario	Le Né	Limite départementale, Commune Cierzac	Pont D251E1, Commune Celles	Prise en compte de l'ensemble des bras du Né
Chabot ; Lamproie marine ; Truite de mer ; Truite fario	Le Né	Limite départementale (port de Jappe), Commune Salignac / C <sup>hte</sup>	Confluence avec la Charente, Commune Salignac / C <sup>hte</sup>	Prise en compte de l'ensemble des bras du Né

### 3.1.4 SDAGE et SAGE

Le bassin versant du Né appartient au grand bassin hydrographique « Adour Garonne » qui est doté d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux (SDAGE). Le SDAGE Adour-Garonne se compose de 4 orientations :

- A- Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE
- B- Réduire les pollutions
- C – Améliorer la gestion quantitative
- D- -Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

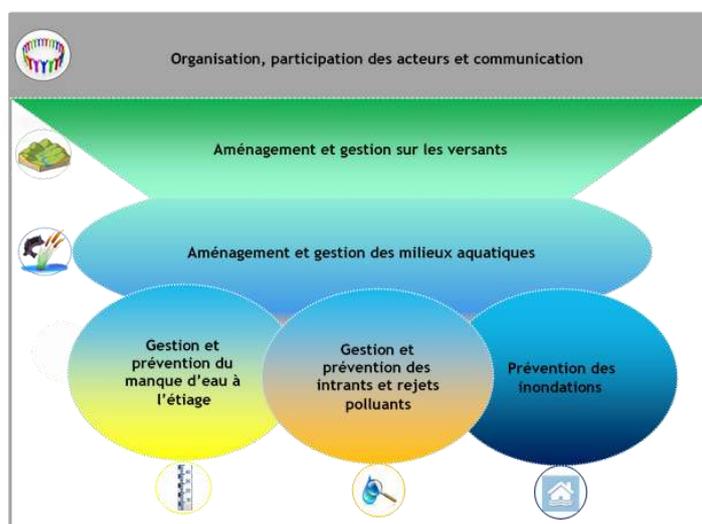
Au sein de ce grand bassin hydrographique, le bassin versant de la Charente, auquel appartient le bassin versant du Né, est également doté d'un Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux (SAGE), outil stratégique fixant un cadre pour la politique de l'eau sur le bassin versant de la Charente.

6 enjeux majeurs ont été identifiés sur le territoire de ce SAGE :

- Équilibre quantitatif de la ressource en eau à l'étiage
- Pressions des rejets polluants, dont les pollutions diffuses sur la qualité d'eau
- Inondations et submersions en hautes eaux
- Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques : fonctionnalité et la biodiversité
- Complémentarités et solidarités de gestion des interfaces terre/mer
- Participation, communication, organisation des acteurs de la gestion de l'eau, y compris en interSAGE (Boutonne et Seudre notamment)

Le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et le Règlement qui composent le SAGE Charente comprennent 86 dispositions et 4 règles déclinant six orientations :

- Organisation, participation des acteurs et communication
- Aménagements et gestion sur les versants
- Aménagement et gestion des milieux aquatiques
- Prévention des inondations
- Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage
- Gestion et prévention des intrants et rejets polluants



Les orientations du SAGE Charente sont déclinées en orientations dont les suivantes impactent les PPG vis-à-vis de différents enjeux. Ainsi, les attendus du SAGE concernant les PPG sont les suivants :

- **Disposition Pivot pour les PPG**
  - Disposition C30 : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau
- **Dispositions complémentaires pour les PPG**
  - Disposition B14 : Caractériser les cheminements de l'eau sur les versants (écoulements et transferts)
  - Disposition C29 : Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau
  - Disposition C32 : Restaurer la continuité écologique
  - Disposition D44 : Identifier et restaurer les zones d'expansion des crues
  - Disposition C38 : Etudier le devenir des digues n'entrant pas dans un système d'endiguement
- **Dispositions accessoires pour les PPG**
  - Disposition B21 : Favoriser l'infiltration des eaux au niveau du réseau hydrographique
  - Disposition C25 : Identifier et protéger les zones humides via les documents d'urbanisme
  - Disposition C26 : Engager des actions de restauration des zones humides
  - Disposition C28 : Identifier et protéger le réseau hydrographique via les documents d'urbanisme
  - Disposition C31 : Préserver la continuité écologique sur l'ensemble des secteurs à enjeux du réseau hydrographique présentant un intérêt particulier au regard de leur état fonctionnel
  - Disposition C34 : Gérer les plans d'eau
  - Disposition D40 : Identifier les secteurs d'intervention prioritaires pour le ralentissement dynamique
  - Disposition D43 : Développer les systèmes locaux de surveillance hydrologique
  - Disposition C27 : Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin

### 3.1.5 Aspect inondation

La partie aval de la zone d'étude est concernée par les inondations de la Charente car elle se situe sur le Tronçon à Risque Inondation (TRI) « Saintes-Cognac-Angoulême » dont la définition découle de la Directive « Inondation » du 23 octobre 2007.

En effet, la temporalité des crues de la Charente et de ses affluents aval (Antenne, Seugne, Né), présente des conséquences importantes pour les niveaux d'inondation dans le secteur Saintes-Cognac, où le risque de concomitance est en liaison directe avec la nature de la pluviométrie (durée, succession des pluies). Par ailleurs, le gros réservoir de la Basse-Seugne permet d'amortir les pics de crues du Né, précédant de 1 à 4 jours le maximum de la crue de la Charente à Saintes.

Ce TRI fait donc l'objet d'une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) qui identifie des mesures relevant :

- des orientations fondamentales et des dispositions présentées dans le SDAGE concernant la prévention des inondations au regard des exigences de la gestion équilibrée de la ressource en eau,
- de la surveillance, la prévision et l'information sur les phénomènes d'inondation, notamment le schéma directeur de prévision des crues,
- de la réduction de la vulnérabilité des territoires, notamment les mesures pour la maîtrise de l'urbanisation, pour la rétention de l'eau et de l'inondation...
- de l'information préventive, l'éducation, la résilience et la culture du risque,

Par ailleurs, le risque inondation est également pris en charge par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Charente ; ce document comprend 43 actions réparties sur 7 axes d'intervention :

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 2 : Surveillance et prévision des inondations

Axe 3 : Alerte et gestion de crise

Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

En plus de ces documents, les communes de Salignac-sur-Charente et de Merpins disposent d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui définit les règles d'urbanisation sur leurs territoires respectifs.

## **3.2 QUALITE DE L'EAU**

Il est à noter qu'une seule masse d'eau atteint aujourd'hui le « Bon état » sur le bassin versant du Né ; celle du Biget.

2 Masses d'eau sont en « Mauvais état » : Le Né amont et le Collinaud.

Les autres masses d'eau sont en état « Moyen ».

Les paramètres identifiés comme à l'origine de ces déclassements sont présentés en page 15 du présent document.

Le Né amont et ses affluents rive droite présentent des perturbations d'ordre morphologique qui ne sont pas identifiées sur le reste du bassin versant.

Les perturbations dues à l'emploi de pesticides et aux apports en azote se retrouvent sur l'ensemble du bassin versant.

Près de 40% des masses d'eau bassin versant présentent une altération due aux rejets de stations d'épurations, qu'elles soient domestiques ou industrielles.

L'irrigation représente un problème important surtout sur a partie amont du bassin versant (Né amont, Maury et Ecly).

A noter également qu'une partie du bassin du Né fait partie du BAC Coulonge et Saint Hippolyte (prise d'eau dans la Charente) car problématiques pesticides et nitrates importantes et qui contribue aux enjeux des deux captages.

## **3.3 ESPACES NATURELS**

La zone d'étude est concernée par le site Natura 2000 : « FR5400417 : Vallée du Né et ses principaux affluents ».

Ce site Natura 2000 correspond à la plaine inondable du Né et de ses principaux affluents : le Collinaud, le Beau, le Condéon, le Gabout, la Maury, l'Ecly, et l'Arce. Ce fond de vallée est essentiellement occupé par des cultures de céréales, des prairies, des plantations de peupliers, et des boisements naturels humides. Les cours d'eau se présentent comme des rivières à faible débit, sujets à des étiages marqués, mais aussi à des crues hivernales et printanières.

D'après les données bibliographiques existantes, le site abrite des habitats représentatifs de l'écosystème de vallée en région de plaine atlantique, dont certains sont d'intérêt communautaire : les forêts alluviales, les herbiers aquatiques, les friches humides à hautes herbes, les prairies humides.

Toutefois, l'intérêt majeur du site réside dans la présence d'une population de vison d'Europe (*Mustela lutreola*), espèce d'intérêt communautaire en voie de disparition en Europe Occidentale. C'est la présence de cette espèce qui est à l'origine de la désignation de la vallée du Né comme Site Natura 2000. Ainsi, la plupart des actions du DOCOB concourent à la protection de cette espèce

### 3.4 PATRIMOINE

Sur la zone d'étude, on compte de nombreux monuments historiques (52) et de nombreux moulins (plus de 100).

Sont également recensés 2 sites classés et 3 sites inscrits :

- 16SC19 : Domaine de la Faye. Il s'agit du Château de la Faye situé en amont du Ru de l'Etang de Jallevert sur le sous-bassin versant de l'Arce.
- 16SC20 : Place de l'Eglise de Nonac. Ce site ne se situe pas sur une cours d'eau et concerne le sous-bassin versant de l'Arce.
- 16SI21 : Moulin de Justice, sur la commune de Saint-Palais-du-Né. Il ne se situe pas sur un cours d'eau.
- 16SI23 : Monastère d'Aignes et Puypeyroux, qui se situe sur un petit affluent rive gauche de l'Arce.
- 16SI26 : Domaine de Lerse, sur la commune de Pérignac, qui englobe une partie du cours de l'Arce.
- 

Ces derniers se situent donc pour la plupart sur le sous-bassin de l'Arce et 3 englobent ou sont attenants à un cours d'eau. Des dispositions particulières seront donc à prendre si d'aventure des actions y étaient proposées.

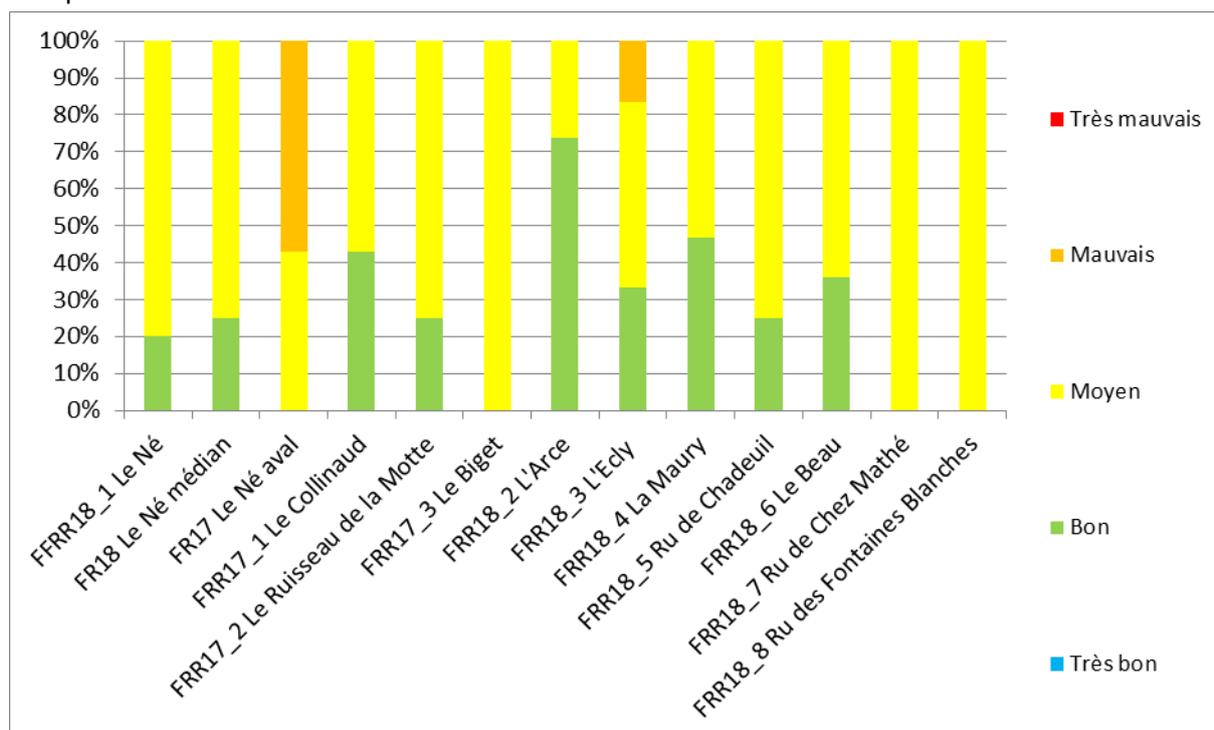
### 3.1 ANALYSE REH

À la suite de l'arpentage du réseau hydrographique, une analyse des données a été réalisée selon la méthodologie REH.

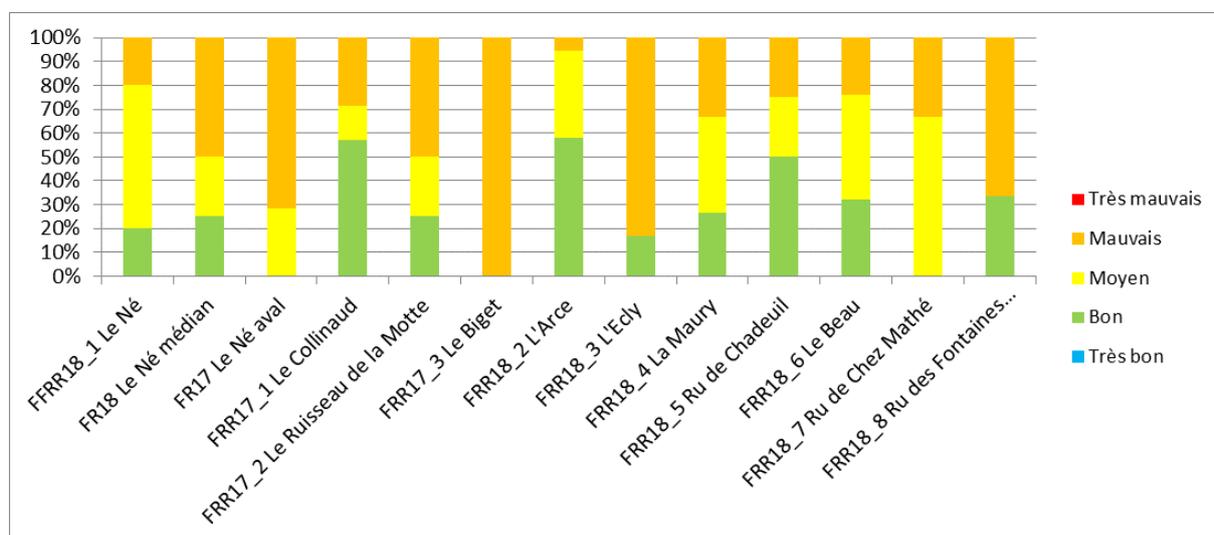
Cette méthodologie consiste à analyser les perturbations sur différents compartiments du cours d'eau et du bassin versant :

- 3 compartiments physiques : lit, berges-ripisylve, annexes
- 3 compartiments dynamiques : débit, la ligne d'eau, continuité

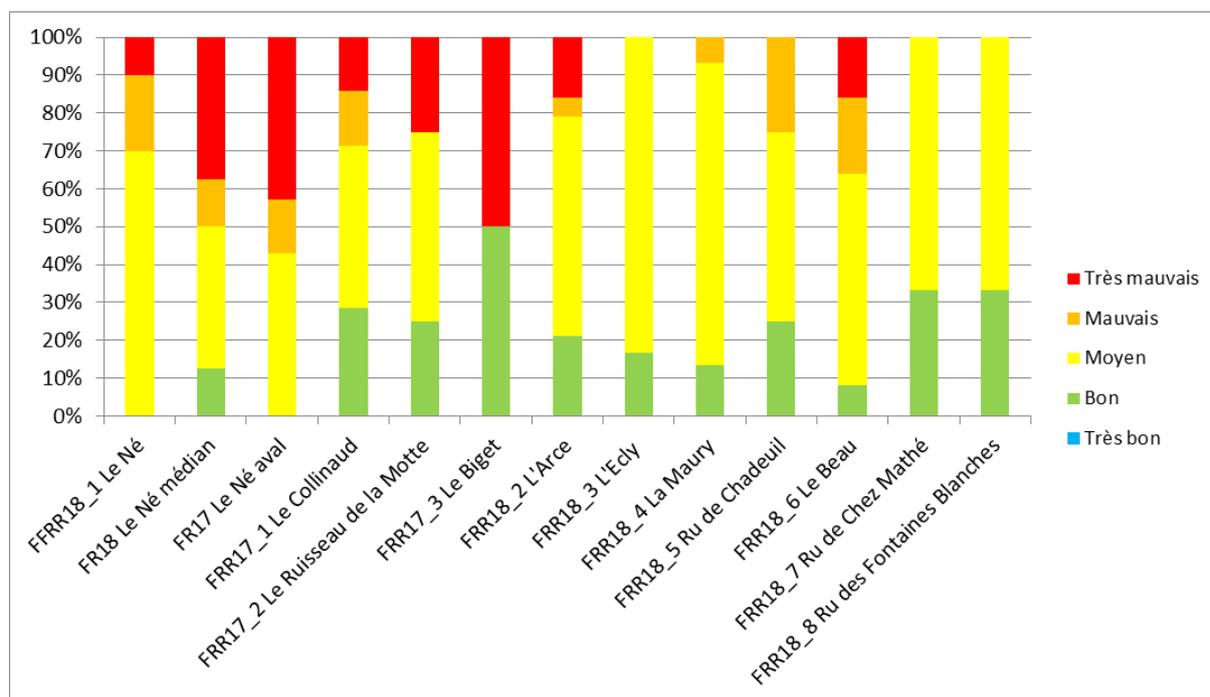
Les résultats de cette analyse sont synthétisés ci-dessous, par masse d'eau et par compartiment.



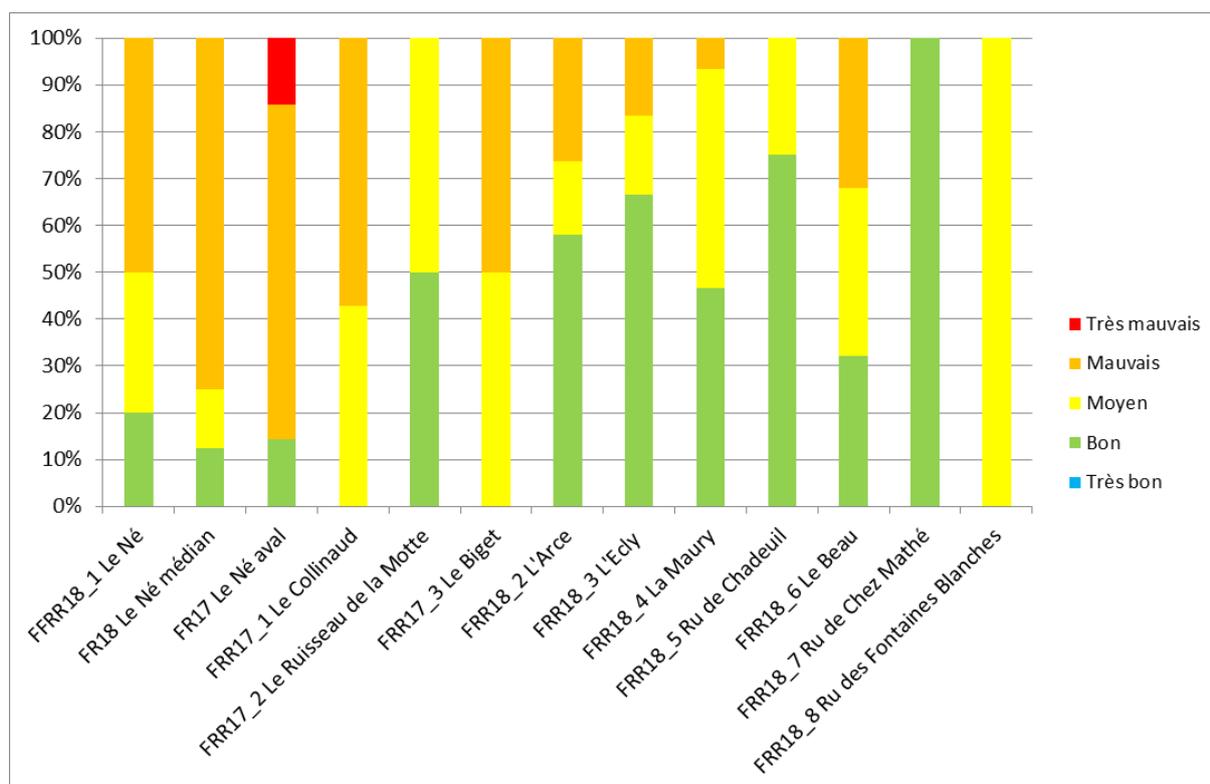
*Graphique 1 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Berges et ripisylve »*



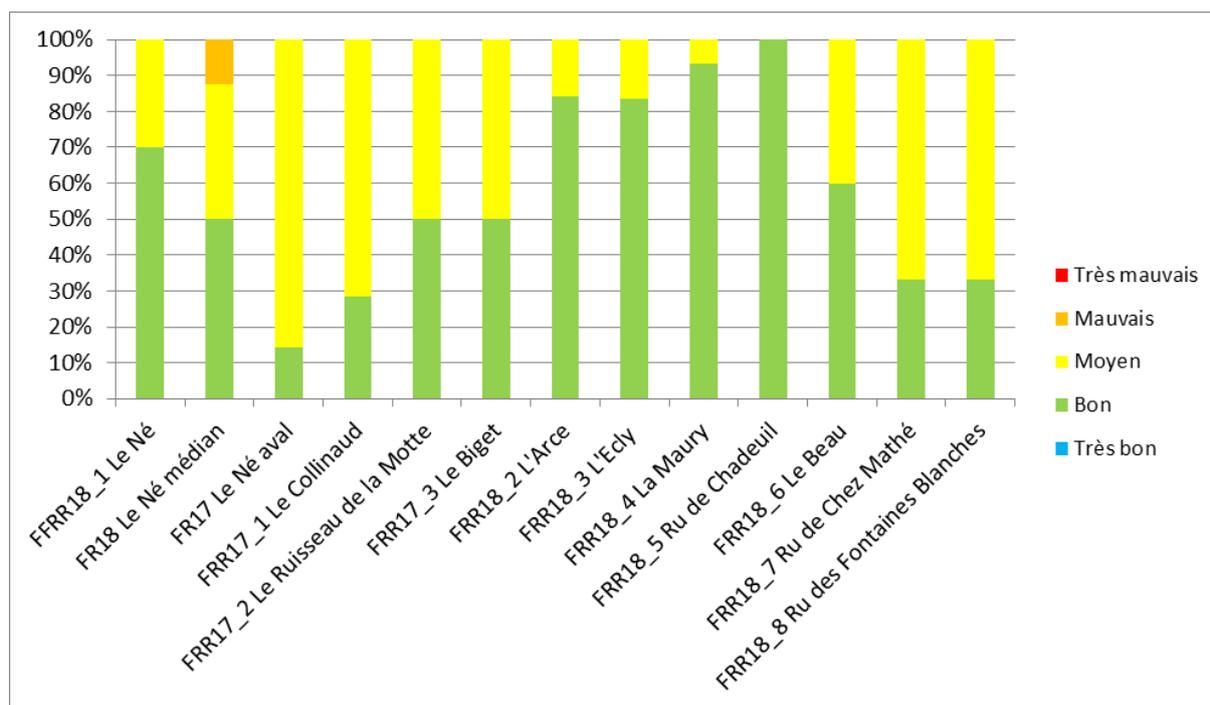
*Graphique 2 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Annexes et lit majeur »*



Graphique 3 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Débit »



Graphique 4 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Continuité »



*Graphique 5 : Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « Ligne d'eau »*

Les cours d'eau de la zone d'étude évoluent dans un contexte d'agriculture intensive où le bassin versant est scindé en 2 parties :

- En amont, une zone dominée par la culture des céréales
- En aval, une zone de vignobles.

Ainsi on observe une forte pression de l'irrigation sur la partie amont qui est relayée par des prélèvements pour l'alimentation en eau potable sur la partie médiane puis par des prélèvements industriels sur la partie aval.

Il en résulte que le bassin versant subit des étiages sévères chaque année avec des linéaires d'assecs importants qui ne touchent pas que les têtes de bassins versants et les fossés. Le cours du Né subit des assecs annuels sur sa partie intermédiaire.

Le bassin versant est également touché par le très grand nombre d'ouvrages hydrauliques et de franchissement qui sont autant d'obstacles à la continuité écologique et qui tendent à uniformiser les faciès d'écoulement.

Les cours d'eau sont majoritairement pourvus d'une ripisylve même si certains secteurs avec une absence bilatérale de végétation rivulaire ont été notés lors de l'arpentage. En revanche, les cours d'eau ne possèdent pas forcément de corridor naturel à dominante humide qui joue de multiples rôles :

- Ralentissement dynamique des crues
- Soutien d'étiage
- Réserve de biodiversité

Les inventaires de terrain, l'état des lieux et le diagnostic ont permis de mettre en lumière les éléments déclassant la qualité des cours d'eau et surtout de les localiser sur le territoire.

Il convient dorénavant de prioriser les différentes problématiques afin de définir un projet de territoire pour le bassin versant du Né.

## 4 ENJEUX ET OBJECTIFS

---

La finalité de cette phase de l'étude est la définition d'enjeux et d'objectifs par les élus du syndicat de façon à élaborer un programme d'actions en cohérence avec le diagnostic d'une part et leurs attentes d'autre part.

La détermination des enjeux sur la zone d'étude repose sur quatre grands principes :

- Les souhaits des élus du syndicat pour leur territoire.
- Les enjeux et objectifs doivent être conformes à ceux déjà définis par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (D.C.E.), la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (L.E.M.A.), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (S.D.A.G.E.) du bassin Adour-Garonne et sa déclinaison locale le SAGE Charente, le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), la Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) et la protection de la ressource pour l'alimentation en eau potable ainsi que le document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée du Né ».
- La définition des enjeux intègre l'état actuel des cours d'eau de la zone d'étude, analysé par la méthode du R.E.H.
- La définition des enjeux repose sur les usages et les contraintes du milieu : agriculture, industrie, pêche, tourisme...

### 4.1 HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR LES ELUS

La hiérarchisation des enjeux est du ressort des élus. Ainsi, le syndicat a convenu que des questionnaires seraient envoyés à chaque commune afin que les élus indiquent le niveau de priorité des problématiques identifiées en phase I de l'étude.

Le document transmis aux élus est repris ci-dessous :

Tableau 8 : Questionnaire envoyé aux élus du Syndicat du bassin versant du Né

CONSTAT	Commission géographique concernée			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++				Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+					Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++					Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++				Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++				Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)				Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++				Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)				Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020  
par mail : secretariat@siah-ne.fr  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :  
NOM DU REDACTEUR :

Tableau 9 : Détail des 2 premières du questionnaire envoyé aux élus du Syndicat du bassin versant du Né

CONSTATS	Enjeu associé
<p><b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale</p>	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau
<p><b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles</p>	Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assecs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assecs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)</p>	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)</p>	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel</p>	Continuité écologique
<p><b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m<sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>3</sup></p>	Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an</p>	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique
<p><b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage</p>	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique
<p><b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecly et Maury médiane</p>	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau
<p><b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m<sup>3</sup>/s</p>	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique
<p><b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années</p>	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)</p>	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau</p>	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces
<p><b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage</p>	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces

ETUDE PREALABLE A LA REVALORISATION DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN VERSANT DU NE

Note explicative pour le questionnaire :

CONSTAT	Commission géographique concernée			Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval		Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X				Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né

Constat, problématique observée sur le bassin versant ou la partie de bassin versant

Niveau d'importance que vous accordez à la problématique ou au constat fait sur le territoire

De quelle manière souhaitez-vous que le Syndicat agisse pour régler le problème ?

- Le syndicat porte des actions concrètes et les finance
- Le syndicat ne porte pas directement les actions mais aide à leur réalisation en communiquant ou en accompagnant d'autres maîtres d'ouvrage

**Exemple :** des zones d'abreuvements de bovins dégradant la rivière ont été constatées

- Le syndicat peut financer des actions (pompes à museau, rampes aménagées) [mettre une croix dans la colonne « Action portée par le syndicat »]
- Le syndicat peut aider un autre maître d'ouvrage à trouver des financements pour faire les travaux [mettre une croix dans la colonne « Accompagnement, communication »]

Figure 1 : Notice explicative diffusée aux élus pour remplir le questionnaire

## 4.2 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES RETENUS PAR LES ÉLUS

Tableau 10 : Synthèse de la hiérarchisation des enjeux et problématiques retenus par les élus

CONSTATS	Enjeu associé	Ambleville	Ars	Barret	Bellevigne	Berneuil	Bonneuil	Celles	Chalignac	Châteaubernard	Chillac	Condéon	Coteaux du Blanzacais	Criteuil	Jarnac-Champagne	Ladiville	Lagarde-sur-le-Né	Merpins	Nonac	Saint-Félix	Sainte-Lheurine	S-Martial-Né	St-Médard-de-Barbezieux	Val des Vignes	Voulgézac	Somme points élus
Végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	2	0	0	1	0	1	2	0	2	2	3	2	2	2	0	2	2		1	2	2	2	2	2	36
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieux, Habitats et Espèces	3	1	3	3	3	3	3	0	3	3	3	1	3	2	3	3	1		3	3	3	2	1	3	58
Ressource en eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	3	3	0	3	3	1	2	2	2	1		2	3	2	3	3	3	2	3	3	2	2	1	3	52
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	2	1	3	3	0	1	2	2	2	2		3	2	1	0	3	2		2	0	2	2	2	2	41
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	3	3	3	3	3	1	2	2	3	1	2	3	3	2	3	3	0		3	2	2	2	1	3	56
Espèces végétales envahissantes	Milieux, Habitats et Espèces	0	0	3	3	0	1	3	0	1	1	1	1	1	1	0	3	2		1	3	1	2	1	1	31
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	1	2	2	2	0	2	3	0	2	3	1	1	2	2	0	3	2	2	1	2	2	1	3	2	42
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	2	0	0	2	0	1	3	0	1	2	2	3	2	1	0	3	0			1	1	2	3	1	31
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	0	1	1	3	2	2	2	2	0	3	1	2	2	2	2	2	0		2	2	1	1	3	2	41
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	1	1	3	3	3		3	3	3		1	3	3	2	3	3	1		2	3	2	2	3	3	52
Piétinement des berges	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	1	0	2	2	1		2	0	1	1		1	1	2	1	2	0			2	1	1	0	1	23
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable	2	3	3	3	2		3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	0		3	3	3	1	1	3	61
	Milieux, Habitats et Espèces	3	0	3	3	2	1	3	3	0	3	3	3	3	2	2	3	0		3	3	3	3	1	3	55
Plans d'eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	2	2	3	3	0		2	0	0	1	1	2	1	2	0	2	0		3	2	0	3	1	2	34
Sources	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	2	0	3	3	2	1	2	0	0	1	1	2	1	1	2	3	0		2	2	0	2	0	2	34

25 questionnaires ont été retournés par les différentes communes du territoire, soit un taux de réponse d'environ 30%. A raison de 3 points maximum par commune, chaque problématique peut avoir un nombre maximal de 75 points.

La priorisation des actions dans la programmation pluriannuelle découlera de cette hiérarchisation.

On notera qu'aucune commune n'a ajouté de problématique supplémentaire à son questionnaire.

La somme des points distribués par les élus doit ensuite être convertie en classe afin d'être comparée aux hiérarchisations issues du diagnostic et de la réglementation.

*Tableau 11 : Définition de la classe de priorité en fonction du nombre de points distribués par les élus*

Somme des points	0 à 18	19 à 35	36 à 54	>=55
Classe de priorité	0	1	2	3

*Tableau 12 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues par les élus*

CONSTATS	Enjeu associé	Priorité Élus
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable, Milieux, Habitats et Espèces (volet non agricole)	3
Qualité de l'eau	Alimentation en eau potable, Milieux, Habitats et Espèces (volet agricole)	3
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	3
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieux, Habitats et Espèces	3
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes, Hydraulique	2
Ressource en eau	Alimentation en eau potable, Milieux, Habitats et Espèces	2
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique, Milieux, Habitats et Espèces	2
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes, Hydraulique	2
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles, Qualité de l'eau	1
Espèces végétales envahissantes	Milieux, Habitats et Espèces	1
Sources	Hydraulique, Milieux, Habitats et Espèces	1
Plans d'eau	Alimentation en eau potable, Milieux, Habitats et Espèces	1
Végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces, Qualité de l'eau	1
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes, Hydromorphologique	1
Piétinement des berges	Hydromorphologique, Milieux, Habitats et Espèces	1

On notera qu'aucune problématique ne fait l'unanimité mais que les problématiques ayant obtenu le plus de points sont « Qualité d'eau », « Parcelles riveraines » et « Continuité écologique ».

### **4.3 AJUSTEMENT DES NIVEAUX DE PRIORITE AU REGARD DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET DES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC**

Les élus ont été sollicités pour définir un niveau de priorité pour les problématiques observées sur le territoire du Syndicat du bassin versant du Né. Ces niveaux de priorité serviront de base pour l'élaboration du futur Programme Pluriannuel de Gestion.

Néanmoins, le PPG se doit d'être compatible avec la réglementation nationale et européenne et les outils de gestion correspondants.

Il s'avère que le territoire est concerné par plusieurs documents à caractère réglementaire dont il faut absolument tenir compte :

- Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)
- Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)
- Code de l'environnement (Article L.214-17)
- SDAGE Adour Garonne
- SAGE Charente
- Directive Inondation
- PGRI Adour Garonne
- PPRI
- Loi Grenelle (protection des captages d'alimentation en eau potable)
- DOCOB Natura 2000

Également, les éléments du diagnostic doivent également être pris en compte car ils relèvent des constats faits à la suite d'un arpentage exhaustif du réseau hydrographique de la zone d'étude.

Il convient donc de prendre en considération ces éléments afin d'ajuster le niveau de priorité à la réglementation en vigueur.

*Tableau 13 : Classes de priorité des problématiques du territoire retenues après ajustement*

CONSTATS	Enjeu associé	Diagnostic	Réglementation	Elus	Niveau de priorité final
Qualité de l'eau (volet non agricole)	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	3	3	3	3
Parcelles riveraines des cours d'eau	Milieux, Habitats et Espèces	3	3	3	3
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	Continuité écologique	3	3	3	3
Qualité de l'eau (volet agricole)	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	3	3	3	3
Ressource en eau	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	2	3	2	3
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	3	3	2	3
Encombrement du lit mineur	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	2	0	2	2
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	2	2	2	2
Ruissellements de parcelles agricoles	Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	2	2	2	2
Végétation rivulaire	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	2	0	1	1
Plans d'eau	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	3	2	1	2
Sources	Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	1	2	1	2
Espèces végétales envahissantes	Milieux, Habitats et Espèces	1	0	1	1
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	1	0	1	1
Piétinement des berges	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	1	1	1	1

#### 4.4 MODALITES D'INTERVENTIONS SOUHAITEES PAR LES ELUS

Le questionnaire envoyé aux élus leur permettait également de préciser les modalités d'intervention du syndicat sur chacune des problématiques identifiées. 2 choix étant possibles :

- Le syndicat est maître d'ouvrage de l'action grâce aux financements de ses partenaires.
- Le syndicat accompagne un autre maître d'ouvrage (particulier, exploitant agricole, association, ...) en facilitant la communication autour de l'action ou en assurant un soutien technique ou administratif auprès du maître d'ouvrage concerné.

Les résultats des questionnaires sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Modalités d'intervention souhaitées par les élus par problématique

CONSTATS	Niveau de priorité retenu par les élus	Niveau de priorité final	Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication
Qualité de l'eau (volet non agricole)	3	3	7	13
Parcelles riveraines des cours d'eau	3	3	8	12
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	3	3	13	9
Qualité de l'eau (volet agricole)	3	3	7	13
Ressource en eau	2	3	14	7
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	2	3	12	7
Encombrement du lit mineur	2	2	13	8
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	2	2	14	2
Ruissellements de parcelles agricoles	2	2	5	12
Végétation rivulaire	1	1	7	5
Plans d'eau	1	2	6	6
Sources	1	2	9	9
Espèces végétales envahissantes	1	1	11	5
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	1	1	9	6
Piétinement des berges	1	1	4	10

Il apparaît que les élus souhaitent que le syndicat soit maître d'ouvrage pour 8 problématiques, qu'il accompagne d'autres maîtres d'ouvrages pour 5 autres problématiques et pour 2 problématiques, il y a égalité parfaite. Ce constat est donc équilibré.

La synthèse des actions par type d'action et par importance accordée par les élus est reprise dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Synthèse des modalités d'intervention souhaitées par les élus

MAÎTRISE D'OUVRAGE	
Syndicat du bassin versant du Né	Autre
Continuité écologique	Qualité de l'eau (volet non agricole)
Colmatage, envasement...	Qualité de l'eau (volet agricole)
Inondations	Ruissellement des parcelles
Ressource en eau	Piétinement des berges
Espèces végétales envahissantes	Parcelles riveraines
Erosions de berges	
Encombrement du lit mineur	
Végétation rivulaire	
Plans d'eau	Plans d'eau
Sources	Sources

## 5 PISTES D' ACTIONS

A la lumière du diagnostic et des enjeux hiérarchisés, un premier panel de solutions envisageables est présenté ci-dessous, il s'agit de pistes d'actions issues du Programme de mesures (PDM) du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021, pour atteindre les objectifs opérationnels.

En globalité, il s'agit de travailler sur 12 objectifs opérationnels par le biais de 9 actions générales, par ordre de priorité :

Tableau 16 : Pistes d'actions envisageables pour le bassin versant du Né et association aux actions du PDM de l'agence de l'eau

Problématiques	Priorisation	Raisons, arguments de la priorisation	Objectif opérationnel	Action du PDM associée	
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	3	TRI Saintes Cognac Angoulême	Expansion des crues	MIA02	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
Qualité de l'eau	3	Captages AEP Coulange et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	AGR 02	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive Nitrates
				AGR 03	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates
				AGR 05	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC
				AGR 08	Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	3	Classement au L214-17	Restauration de la continuité écologique, remplacement	MIA03	Aménager ou supprimer un ouvrage (à définir) Coordonner la gestion des ouvrages
Ressource en eau	3	Prélèvements, cultures	Réduction des prélèvements	RES 02	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture
				RES 04	Etablir et mettre en place des modalités de gestion en situation de crise liée à la sécheresse
Parcelles riveraines des cours d'eau	3	Grandes cultures, absence de ripisylve	Plantations, acquisition foncière	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	2	Ouvrages transversaux, faibles débits	Restauration hydromorphologique	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Ruissellements de parcelles agricoles	2	Grandes cultures, absence de ripisylve	Aménagement des versants	MIA02	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
Sources	2	Absence d'entretien	Entretien des sources, reconnexion au cours d'eau	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Plans d'eau	2	Plans d'eau au fil de l'eau	Contournement, Faire respecter le débit réservé	MIA04	Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'un plan d'eau
					Réduire l'impact d'un plan d'eau ou d'une carrière sur les eaux superficielles ou souterraines
Végétation rivulaire	2	Absence d'entretien de parcelles riveraines ou entretien drastique	Plantations ou entretien adapté de la ripisylve	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	1	Absence de ripisylve	Plantations, protections de berges	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Piétinement des berges	1	Absence de clôture sur pâtures	Mise en défens	MIA02	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Également, le Document d'objectifs (DOCOB) du Site Natura 2000 « FR5400-417 : La vallée du Né et ses principaux affluents », réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), contient un certain nombre d'actions pouvant servir à l'élaboration du programme d'actions du syndicat. Les actions entrant dans le champ de compétences du syndicat sont indiquées dans le tableau ci-après.

Tableau 17 : Pistes d'actions envisageables pour le bassin versant du Né et association aux actions du DOCOB

Problématiques	Priorisation	Raisons, arguments de la priorisation	Objectif opérationnel	Action du DOCOB associée	
Inondation de voiries, habitations et zones économiques	3	TRI Saintes Cognac Angoulême	Expansion des crues	-	-
Qualité de l'eau	3	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	-	-
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)	3	Classement au L214-17	Restauration de la continuité écologique, remplacement	-	-
Ressource en eau	3	Prélèvements, cultures	Réduction des prélèvements	-	-
Parcelles riveraines des cours d'eau	3	Grandes cultures, absence de ripisylve	Plantations, acquisition foncière	C1	Maintien des prairies alluviales existantes
				C2	Gestion des prairies alluviales
				C3	Développement des dispositifs enherbés
				D1	Maintien et développement des boisements alluviaux existants
				D2	Classement des boisements alluviaux dans les documents d'urbanisme
				D6	Conversion des peupleraies en frênaies-ormais
				D7	Conversion des peupleraies en prairies humides ou mégaphorbiaies
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles	2	Ouvrages transversaux, faibles débits	Restauration hydromorphologique	-	-
Ruissellements de parcelles agricoles	2	Grandes cultures, absence de ripisylve	Aménagement des versants	C4	Plantation et entretien de haies
Sources	2	Absence d'entretien	Entretien des sources, reconnexion au cours d'eau	A4	Restauration de micro-zones humides dans le lit majeur du Né et de ses affluents
Plans d'eau	2	Plans d'eau au fil de l'eau	Contournement, Faire respecter le débit réservé	-	-
Végétation rivulaire	2	Absence d'entretien de parcelles riveraines ou entretien drastique	Plantations ou entretien adapté de la ripisylve	A5	Restauration et entretien de la végétation rivulaire du Né et de ses annexes selon des méthodes favorables à la biodiversité
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis	1	Absence de ripisylve	Plantations, protections de berges	A6	Conserver les berges naturelles et gérer de façon naturelle les atterrissements
Piétinement des berges	1	Absence de clôture sur pâtures	Mise en défens	-	-

Tableau 18 : Pistes d'actions envisageables pour le bassin versant du Né en lien avec les attendus du SAGE vis-à-vis des PPG

Problématiques	Priorisation	Raisons, arguments de la priorisation	Objectif opérationnel	Action du DOCOB associée	
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b>	3	TRI Saintes Cognac Angoulême	Expansion des crues	D44	Identifier et restaurer les zones d'expansion des crues
				D43	Développer les systèmes locaux de surveillance hydrologique
				D40	Identifier les secteurs d'intervention prioritaires pour le ralentissement dynamique
				B14	Caractériser le cheminement de l'eau sur les versants
<b>Qualité de l'eau</b>	3	Captages AEP Coulonge et St-Hippolyte	Amélioration de la qualité de l'eau	C28	Identifier et protéger le réseau hydrographique via les documents d'urbanisme
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b>	3	Classement au L214-17	Restauration de la continuité écologique, remplacement	C32	Restaurer la continuité écologique
				C31	Préserver la continuité écologique sur l'ensemble des secteurs à enjeux du réseau hydrographique présentant un intérêt particulier au regard de leur état fonctionnel
<b>Ressource en eau</b>	3	Prélèvements, cultures	Réduction des prélèvements	B21	Favoriser l'infiltration des eaux au niveau du réseau hydrographique
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b>	3	Grandes cultures, absence de ripisylve	Plantations, acquisition foncière	C27	Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin
				C29	Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau
				C25	Identifier et protéger les zones humides via les documents d'urbanisme
				C26	Engager des actions de restauration de zones humides
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b>	2	Ouvrages transversaux, faibles débits	Restauration hydromorphologique	C30	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b>	2	Grandes cultures, absence de ripisylve	Aménagement des versants	B14	Caractériser le cheminement de l'eau sur les versants
<b>Sources</b>	2	Absence d'entretien	Entretien des sources, reconnexion au cours d'eau	C27	Identifier et définir les modalités de gestion des têtes de bassin
<b>Plans d'eau</b>	2	Plans d'eau au fil de l'eau	Contournement, Faire respecter le débit réservé	C34	Gérer les plans d'eau
<b>Végétation rivulaire</b>	2	Absence d'entretien de parcelles riveraines ou entretien drastique	Plantations ou entretien adapté de la ripisylve	C29	Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b>	1	Absence de ripisylve	Plantations, protections de berges	C30	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau
<b>Piétinement des berges</b>	1	Absence de clôture sur pâtures	Mise en défens	C29	Mettre en place une gestion adaptée des boisements en bord de cours d'eau

Les différentes pistes d'actions proposées ci-dessus visent à appréhender l'ensemble des problématiques du bassin versant du Né : milieux, qualité d'eau, quantité et inondations.

Certaines problématiques font déjà l'objet de programmes d'actions et d'outils opérationnels portés par différentes structures ou services de l'état :

*Tableau 19 : Structures*

<b>Structures</b>	<b>Outil / Moyens opérationnels</b>	<b>Problématique(s) concernée(s)</b>
<b>EPTB</b>	PAPI	Inondation
	Re-Source	Qualité d'eau
	RECEMA	Qualité d'eau
	Cellule Migrateurs	Continuité écologique
	SAGE	Inondation Qualité d'eau Quantité d'eau Milieux, Bassin versant Gouvernance
<b>Départements</b>	RECEMA RCD17	Qualité d'eau Milieux, Bassin versant
<b>EPCI, Communes</b>	PLUi, PLU...	Qualité d'eau Quantité d'eau Milieux, Bassin versant Gouvernance
<b>CEN</b>	Acquisition, baux emphytéotiques, conventions de gestion	Milieux, Bassin versant Inondation
<b>SIAEP</b>	Suivis qualité	Qualité d'eau
<b>FDAAPPMA16</b>	PDPG	Milieux, Bassin versant
	Suivis piscicoles	Milieux, Bassin versant Continuité écologique
	Suivi des assecs	Quantité d'eau
<b>OFB</b>	ONDE (Suivi des étiages)	Quantité d'eau
<b>FDGDON</b>	Campagnes de piégeage	Milieux
<b>LPO</b>	DOCOB	Milieux, Usages, Bassin versant

Le Syndicat du bassin versant du Né devra donc proposer un programme d'actions composant avec les différents programmes et les différentes actions menées sur son territoire par les autres acteurs.

Cela permettra une meilleure cohérence et évitera les actions redondantes, donc le gaspillage de fonds publics.

## 6 ANNEXES

---

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		0			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++	Restaurer l'eau le plus possible en amont pour limiter les assècs par des retenus. Restaurer les zones humides.		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+	Gestion des hauteurs d'eau dans les bras secondaires		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		0			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	Prévoir un programme d'élagage afin de limiter la hauteur des arbres (têtards)		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		0			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanczac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piètements des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+	0			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Citéuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	Aides pour les stations de lavage agricoles. Création de bassins de stockage.	Orienter les aides vers des cultures durables	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	++	Restaurer des zones humides dans les parties basses pour conserver l'eau d'hiver et favoriser le remplissage des nappes	Recherches de financement européen	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	0			Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

COMMUNI ARS

par mail : secretariat@slah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

NOM DU REDACTEUR :

Michel Amiaud

BARBRET

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++		X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+++	X	X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++	X	X	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m2 et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m2 et 30 m3	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+		+++	X	X	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise: 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++?		CONVENTION AVEC LES PROPRIETAIRES	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+			X	X	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m3/s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	++		X	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++		X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++	+++			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+++		X	Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020  
par mail : secretariat@siah-ne.fr  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :  
NOM DU REDACTEUR :

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		#NOM?			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	OUI	OUI	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++	OUI	OUI	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+++	OUI		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++	OUI	OUI	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+++	OUI	OUI	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	OUI	OUI	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++	OUI	OUI	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+++	OUI	OUI	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordeuses pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++	OUI	OUI	Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétiement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	++	OUI	OUI	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	OUI	OUI	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+++	OUI	OUI	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++(soutien d'étiage)	+++	OUI	OUI	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : [secretariat@slah-ne.fr](mailto:secretariat@slah-ne.fr)  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : **BELLEVIGNE**  
NOM DU REDACTEUR : **MAURANGE JF**

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	xxx		x	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	xxx	x	x	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	xxx	x	x	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+					Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++					Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecly et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	xx		x	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	xxx	x	x	Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	x		x	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	xx		x	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	xx	x	x	Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : secretariat@siah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : BERNEUIL

NOM DU REDACTEUR : JEAN-MARIE ARSICAUD - MAIRE DE BERNEUIL

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bifatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		+	X	X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du N6
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Echy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	X	X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : N6 amont (val des Vignes à Bellevigne), N6 aval (Ars à Salignac), Maury, Echy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (d'éversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Juste sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+	X	X	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	X	X	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+	X		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : N6 amont, Echy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++	X	X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du N6 arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blantac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	0			Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	0			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du N6 et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	0			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	0			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+	X	X	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020  
par mail : secretariat@slah-ne.fr  
par courrier : Syndicat du bassin versant du N6, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : BONNEUIL  
NOM DU REDACTEUR : GAYOUX Gérard Maire



Lucie Pichon

05-45-78-74-45

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
Végétation rivulaire 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		κ κ	X		Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
Parcelles riveraines des cours d'eau Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	κ κ κ		κ	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Ressource en eau Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	κ κ		κ	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	κ κ	κ	κ	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	κ κ	κ	κ	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
Espèces végétales envahissantes Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+		κ κ κ	κ		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
Encombrement du lit mineur 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		κ κ κ	κ	κ	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		κ κ κ	κ	κ	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
Ruissellements de parcelles agricoles 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecly et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	κ κ		κ	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
Inondation de voiries, habitations et zones économiques Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	κ κ κ	κ		Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
Piétinement des berges 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	κ κ		κ	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
Qualité de l'eau Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	κ κ κ		κ	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
Plans d'eau Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++	κ κ		κ	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
Sources 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	κ κ		κ	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : secretariat@siah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :  
NOM DU  
REDACTEUR :

CELLES

ROY PIERRE NOEL (MAIRE)

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	XX		X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	XX	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	XX	X		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+					Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++					Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	XX		X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	XXX	X		Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)				Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	XXX		X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)				Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

COMMUNE : CHALLIGNAC

par mail : secretariat@sih-ne.fr

NOM DU REDACTEUR : TUTARD CHRISTOPHE - MAIRE

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou ensavé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+		+			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique . Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise: 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++			Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++				Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+ (qualité d'eau)	+			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)				Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources
<b>Retour attendu pour le : 12 mars 2020</b> par mail : <a href="mailto:secretariat@sih-ne.fr">secretariat@sih-ne.fr</a> par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE	<b>COMMUNE :</b>			<b>CHATEAUBERNARD</b>						
	<b>NOM DU REDACTEUR :</b>			<b>Dominique PETIT</b>						

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaitée		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Coïmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat coïmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halleutique)	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		+++	X		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+++	X		Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de fortes épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	Non concerné			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	+			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	X		Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+			Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@slah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :

CHILLAC

NOM DU REDACTEUR :

Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, Maire

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		+++			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	0			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vance, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	0			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	++			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Iussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		+			Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blancac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+			Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNE)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+	0			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+			Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : [secretariat@siav-ne.fr](mailto:secretariat@siav-ne.fr)

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : CONDEON

NOM DU REDACTEUR : FOUASSIER Véronique, Maire

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++	+		Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+		+	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	++		+	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+++	+		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++	+	+	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+	+		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		+		+	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+++	+		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++		++	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordeuses pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++	+	++	Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	+		+	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++		++	Réduire les sources (ponctuelles et diffusées) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	++		+	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++(soutien d'étiage)	++		+	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020  
par mail : secretariat@sih-ne.fr  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : COTEAU DU BLANZACAIS  
NOM DU REDACTEUR : ELUS LHOMME SERGE / MAUGET BERNARD/EMMANUEL ARNAULT

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		+	+		Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Eclly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	+		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Eclly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++	+		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++	+		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++	+		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m2 et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m2 et 30 m3	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+	+		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	+		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++		X	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Eclly et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++		X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m3/s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++	X	X	Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	+		X	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++		X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++	+			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+	X		Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020  
par mail : secretariat@sih-ne.fr  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : Criteuil la Magdeleine  
NOM DU REDACTEUR :

Christiane TATIGNON

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		**		x	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	**		x	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	**		x	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halleutique)	*	*		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 3 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	**		x	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jassie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		*		x	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		**		x	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		*		x	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	**	*		Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	**	*		Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux ouvrages servant à la gestion des crues (SBVné)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	**			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 34 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulouge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	***	*		Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	**			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	*		x	Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@iaj-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : JARNAC CHAMPAGNE

NOM DU REDACTEUR :

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	xxx		x	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	xxx	x	x	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	xxx	x	x	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+					Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++					Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecly et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	xx		x	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	xxx	x	x	Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	x		x	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	xx		x	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	xx	x	x	Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : secretariat@siah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : LADIVILLE

NOM DU REDACTEUR : JACK CHOLET - MAIRE DE LADIVILLE

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		2+	OK	Parle Syndicat XX	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	3+	OK	Par Syndicat et APPMA XX	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	3+	ok	Par Syndicat et APPMA XX	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	3+	ok	Par le Syndicat XX	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	3+	ok	Par le Syndicat XXX	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m2 et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m2 et 30 m3	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+		3+	ok	Par le Syndicat XX	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		3+	ok	Par le Syndicat XXX	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		3+	ok	Par le Syddicat XX	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	2+	ok	Par le Syndicat XX	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m3/s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	3+	ok	Par le Syndicat XXX	Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	2+	ok	Par le Syndicat XX	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	3+	ok	Par le Syndicat XXX	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++	2+	ok	Par le Syndicat xx	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	3+	ok	Par le Syndicat XXX	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@siah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :

NOM DU REDACTEUR :

lagarde sur le Né

DESMORTIER Joël

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		xx	x		Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	x	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	xxx	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	xx	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	0			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		xx	x		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		xx	x		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		0			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	0			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	x			Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	0			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	0			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	0			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++(soutien d'étiage)	0			Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : secretariat@sih-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :

NOM DU REDACTEUR :

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++					Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	++	x		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vance, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++				Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+					Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	x		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++				Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blancac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++				Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNE)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+				Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++				Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++				Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++				Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@slah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :

NONAC (16246)

NOM DU REDACTEUR : GALLAIS MARTINE, Maire

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		#NOM?			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	OUI	OUI	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++	OUI	OUI	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	+++	OUI		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++	OUI	OUI	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+++	OUI	OUI	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	OUI	OUI	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++	OUI	OUI	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+++	OUI	OUI	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordeuses pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++	OUI	OUI	Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétiement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	++	OUI	OUI	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	OUI	OUI	Réduire les sources (ponctuelles et diffusées) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+++	OUI	OUI	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++(soutien d'étiage)	+++	OUI	OUI	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : [secretariat@slah-ne.fr](mailto:secretariat@slah-ne.fr)  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : **BELLEVIGNE**  
NOM DU REDACTEUR : **MAURANGE JF**

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		+			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussie sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m2 et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m2 et 30 m3	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise: 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		+			Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+					Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecly et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m3/s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	++			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)				Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+++			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	++			Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@siah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : SAIN T FELIX

NOM DU REDACTEUR : AUBRIT Marie-Claire - Maire

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++		X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	++		X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vance, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++		X	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		++	X		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	X		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		++		X	Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++		X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blancac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	++	X		Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNE)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	+		X	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	X		Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+++	X		Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	++	X		Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@siav-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :

St PALAIS du NE

NOM DU REDACTEUR :

DUBROCA

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Eclly) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++		Rappel règles PAC.	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Eclly, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)				Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	++		Embâcles des ouvrages	Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m2 et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m2 et 30 m3	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+++		Plus de contrôle	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++		info Rimerain	Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Eclly et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m3/s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++		Zone de construction à définir.	Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	++			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++		Respecter les dates épandage Vain rejet distillation	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	++			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	+++		Nettoyage	Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020  
par mail : secretariat@slah-ne.fr  
par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : **SAINTE-LEURINE**  
NOM DU REDACTEUR : **St. Le Heusse, St. Jean Pierre HARIAU.**

*Maury*

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++		plantation dans le cadre de l'aménagement foncier	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecluy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	aide technique à apporter à l'aménagement foncier	à voir dans le cadre de l'aménagement foncier	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salgnac), Maury, Ecluy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	++	+++	++	observation et contrôle par le syndicat		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	++	++ (hauteur)	++	observation et contrôle par le syndicat		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	++	observation et contrôle par le syndicat		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour Info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieu, Habitats et Espèces	+		+	observation et contrôle par le syndicat	<del>destruction par les agents du syndicat</del> Lutte contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)	Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	contrôle et amélioration des ouvrages par la syndicat		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+	contrôle et amélioration des ouvrages par la syndicat		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecluy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+		à voir dans le cadre de l'aménagement foncier	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	++	chemin de giribaud le long du perrat contrôle du lit de la rivière par le syndicat pour protéger la route	entretien par la commune de l'écoulement des eaux vers le lieu dit "Capaton"	Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNé)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieu, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	+	suivis et financement par le syndicat	par le syndicat	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	contrôle de la qualité des eaux de rivière par le syndicat	contrôle du traitement des eaux usées des particuliers par service compétent	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution non agricole
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieu, Habitats et Espèces	+++	++	non concerné	non concerné	non concerné	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieu, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	non concerné	non concerné	non concerné	Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : secretariat@slah-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE :

Saint Martial sur Né  
Christiane Brua,

NOM DU REDACTEUR :

maire, Conseil municipal

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		2++		X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	2++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	2++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vance, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	2++		X	Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	2++	X		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		1+	X		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		2++	X		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		1+	X		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	2++		X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blancac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	1+	X		Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNE)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+ (qualité d'eau)	1+	X		Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	3+++	X	X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	2++	X		Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	2++	X		Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@sih-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX

NOM DU REDACTEUR : MONNEREAU Françoise

CONSTAT	Comité Territorial concerné			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire de cours d'eau avec une végétation rivulaire de qualité passable 21 % du linéaire de cours d'eau sans végétation rivulaire (2 berges confondues) 54 % du linéaire de fossés sans végétation rivulaire dont 23% avec une absence bilatérale	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++			Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecy) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecy, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++			Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+			Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Jussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+			Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		+++			Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+++			Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecy et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	+++			Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blanzac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++			Connaitre et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVN6)
<b>Piétiement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+	(qualité d'eau)			Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Créteil la Magdelaine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+			Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	+			Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)				Améliorer la la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 12 mars 2020

par mail : secretariat@sih-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : VAL DES VIGNES

NOM DU REDACTEUR : M. Joel DENOUE

CONSTAT	Comités Territoriaux Consultatifs			Enjeux	Niveau de priorité constaté lors du diagnostic +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité au regard de la réglementation +++ : fort ++ : moyen + : faible - : nul	Niveau de priorité retenu par les élus +++ : fort ++ : moyen + : faible 0 : nul	Type d'intervention souhaité		Objectifs opérationnels
	Amont	Médian	Aval					Action portée par le Syndicat	Accompagnement, communication	
<b>Végétation rivulaire</b> 46 % du linéaire avec une végétation rivulaire de qualité passable Absence bilatérale sur de très nombreux fossés et cours d'eau en tête de bassin	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces Qualité de l'eau	++		++		X	Améliorer trame verte (végétation rivulaire et haies) sur le BV du Né
<b>Parcelles riveraines des cours d'eau</b> Omniprésence des grandes cultures ou de la vigne Affluents rive droite (Ru de Chadeuil, Ru de la Motte et Ecl'y) sont bordés essentiellement par des parcelles agricoles	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Ressource en eau</b> Zones récurrentes les plus touchées par les assècs : Né amont (val des Vignes à Bellevigne), Né aval (Ars à Salignac), Maury, Ecl'y, Regain et Arce aval Moyenne de km de cours en assècs : 61 km par an (sur un suivi d'une moyenne de 340 km de cours d'eau principaux)	X		X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	++	+++	+++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Colmatage, Envasement, vitesses d'écoulement faibles</b> 13 % du linéaire présentent un substrat colmaté ou envasé à plus de 50 % 55% de cours présentent des vitesses d'écoulement faibles en raison de l'influence des ouvrages 330 ouvrages hydrauliques (déversoir, batardeau, vanne, clapet, barrage en remblais, plan de grille)	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	++	++ (halieutique)	++	X		Préserver ou améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des annexes associées (zones humides, frayères à brochets)
<b>Continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments)</b> Plus de 700 ouvrages (hydrauliques ou ouvrages d'art) problématiques Plus de 200 étangs au fil de l'eau ou sur source 128 moulins dont 1 seul avec un usage hydroélectrique potentiel	X	X	X	Continuité écologique	+++	+++	+++	X		Restaurer ou améliorer la continuité écologique
<b>Espèces végétales envahissantes</b> Une dizaine de sites de Renouée du Japon sur le bassin versant Pas d'altération Iussieu sur le bassin versant (seulement 4 stations observées) Coût moyen reconnaissance et arrachage par les agents du syndicat : 2 323 €/an Volume moyen enlevé : 23 m <sup>2</sup> et 347 litres par an Pour info : 2008 : 2000 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>3</sup>	X	X	X	Milieux, Habitats et Espèces	+		+	X		Lutter contre les espèces végétales envahissantes (aquatiques et terrestres)
<b>Encombrement du lit mineur</b> 121 embâcles identifiés seulement lors du diagnostic mais chiffre faible car le syndicat intervient beaucoup sur ces éléments qui peuvent apporter des nuisances pour le fonctionnement hydraulique. Coût moyen reconnaissance et enlèvement agents du syndicat : 9 530 €/an Coût moyen enlèvement par entreprise : 15 120 €/an Moyenne arbres et embâcles enlevés par agents du syndicat et entreprises spécialisées : 210/an	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++		++	X		Gérer les encombres et les arbres en travers du lit mineur menaçant les biens et les personnes
<b>Erosion de berge avec menace sur ouvrages, voiries et bâtis</b> Plus de 200 encoches d'érosion recensées lors de l'arpentage	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydromorphologique	+		+	X		Stabiliser les encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes par des techniques adaptées
<b>Ruissellements de parcelles agricoles</b> 3 secteurs très sensibles aux ruissellements : Né amont, Ecl'y et Maury médiane	X			Qualité des sols agricoles Qualité de l'eau	++	++	++		X	Aménager les versants agricoles et développer la trame bocagère
<b>Inondation de voiries, habitations et zones économiques</b> Bassin du Né arrivant sur un secteur de la Charente à fort risque inondation Bourg de Blancac impacté lors de forts épisodes pluvieux Coût moyen de la gestion de l'eau réalisée par les agents du syndicat (suivi des hauteurs d'eau et gestion des ouvrages) : 21 344 €/an Moyenne des manipulations pour gestion des hautes eaux : 329/an Moyenne des pics de crues débordantes pour les années 2014, 2015, 2017 et 2018 : 52 m <sup>3</sup> /s	X	X	X	Sécurité des biens et des personnes Hydraulique	++	+++	+++	X		Connaître et pérenniser la fonctionnalité et l'accès aux des ouvrages servant à la gestion des crues (SBVNE)
<b>Piétinement des berges</b> 42 abreuvoirs nécessitant un aménagement recensés lors de l'arpentage 32 aires d'abreuvement créées ou restaurées ces 10 dernières années	X	X	X	Hydromorphologique Milieux, Habitats et Espèces	+	+(qualité d'eau)	+(qualité d'eau)		X	Améliorer la mise en défend des cours d'eau
<b>Qualité de l'eau</b> Azote diffus d'origine agricole et/ou Pesticides problématiques sur toutes les masses d'eau 69 rejets en cours d'eau observés lors de l'arpentage (stations d'épuration, pluvial, rejets douteux...) 21 millions d'euros dépensés dans le cadre du contrat de bassin (3 ans) Mise en place d'une gestion intégrée du bassin versant depuis 14 ans Des captages d'eau potable présents sur le bassin (Criteuil la Magdeleine, Captage des bruns...), une relation reconnue entre le BV du Né et les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (prélèvement en eau superficielle dans la Charente en 17)	X	X	X	Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	+++	+++		X	Réduire les sources (ponctuelles et diffuses) et les transferts de pollution <u>non agricole</u>
<b>Plans d'eau</b> Plus de 900 plans d'eau recensés lors de l'arpentage 276 plans d'eau sur source 234 plans d'eau au fil de l'eau	X			Alimentation en eau potable Milieux, Habitats et Espèces	+++	++	++		X	Réduire l'impact des plans d'eau sur source et au fil de l'eau
<b>Sources</b> 38 sources présentant un manque d'entretien identifiées lors de l'arpentage	X			Hydraulique Milieux, Habitats et Espèces	+	++ (soutien d'étiage)	++ (soutien d'étiage)	X		Améliorer la fonctionnalité et la pérennité des sources

Retour attendu pour le : 22 avril 2020

par mail : secretariat@siav-ne.fr

par courrier : Syndicat du bassin versant du Né, Mairie, Le Bourg, 16 300 LACHAISE

COMMUNE : VOULGEZAC

NOM DU REDACTEUR : MOTEAU Thierry Mairie